



LE JOURNAL DE LA NATION HURONNE WENDAT Yakwennra

Le Yakwennra est disponible en version électronique à <http://www.wendake.ca/>

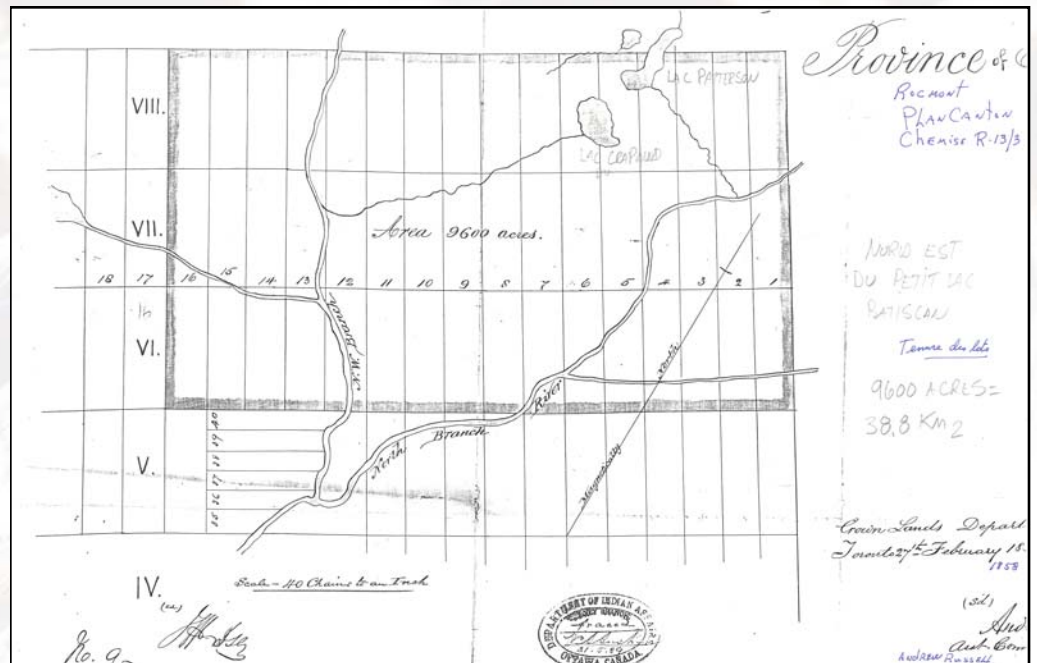
ÉDITION PRINTEMPS 2013

Plus d'un siècle plus tard à Wendake, la Nation reçoit une excellente nouvelle!

C'était en 1902, il y a 111 ans. La réserve de Rockmont, située à environ 75 km de Wendake, dans la région de Portneuf, a été vendue pour un montant de 7 501\$.

Il faut d'abord savoir que pour céder une terre de réserve, les conditions de la cession doivent faire l'objet d'un processus référendaire en vertu de la Loi sur les Indiens. Cette procédure date de 1876 et elle est d'ailleurs toujours en vigueur aujourd'hui, en 2013. Or, le gouvernement fédéral de l'époque a approuvé la vente de la réserve de Rockmont et ce, même si la majorité requise par la Loi pour l'approbation de la cession n'avait pas été atteinte réellement. En effet, le processus référendaire avait été vicié par le fait que des personnes n'ayant pas le droit de vote aient tout de même participé au vote relatif à la cession et ce, à la connaissance du représentant du gouvernement fédéral responsable de la tenue du référendum (par exemple, des mineurs et des personnes non membres de la bande avaient voté en faveur de la vente).

Preuve a été aujourd'hui faite que les résultats de ce référendum ne sont pas valides, rendant ainsi illégale la cession de cette réserve



Carte de la réserve de Rockmont en 1902

Source : Archives du Conseil de la Nation huronne-wendat

grande de 9650 arpent, soit huit fois plus grande que celle des Quarante Arpent.

Cette preuve nouvelle a été faite dans le cadre d'une seconde révision de la revendication particulière soumise par la Nation en 1988, laquelle avait déjà fait l'objet d'une première révision en 1998. Ainsi, cette deuxième et ultime révision a été soumise par la Nation en mars 2010 et ce n'est que tout récemment que le Conseil a reçu le verdict d'AADNC

à l'effet que le Canada reconnaissait, pour les fins d'une éventuelle négociation avec la Nation, l'invalidité de la cession de Rockmont. Dans le cadre de cette révision, la Nation, par le biais de ses historiens, de son archiviste et de ses procureurs, a notamment procédé à une nouvelle recherche historique et à un approfondissement de la preuve historique déjà soumise et a rédigé de nouveaux arguments juridiques à la lumière de la nouvelle preuve.

(Continu en page 3)

TABLE DES MATIÈRES – PRINTEMPS 2013

ACTUALITÉS POLITIQUES – PAGE 3

Cérémonie commémorant les 30 ans de relations formelles
La Nation huronne-wendat signe un protocole d'entente pour le ré-
enterrement d'ossements de plus de 1500 ancêtres hurons-wendat
Wendake Construction signe une entente
Parc récréatif Omer-Lainé
Un message du Chef Jean Sioui pour nos membres hors de Wendake
Le terrain Doyon
Dîner en l'honneur du Premier ministre de la France
Le dossier de l'éducation
Une nouvelle loi sur l'éducation des Premières Nations en 2014
Recueil de vos commentaires sur révision du Code de représentation
Nouvelle section sur le site Internet du CNHW

BUREAU DU NIONWENTSÏO – PAGE 17

Présentation des Plans d'aménagement forestier intégrés
opérationnels 2013-2014
Les milieux humides de Wendake – Akiawenrak

ÉCOLE TS8TAÏE – PAGE 20

Expo-sciences autochtone 2013 à Kuujuaq
Journée d'activités linguistiques et culturelles
Bourse Luc Langevin

SANTÉ, SERVICES SOCIAUX ET LOISIRS – PAGE 25

2^e Édition de la Marche de l'espoir en prévention du suicide
La construction du nouveau centre de santé
Comité des usagers du Centre de santé Marie-Paule-Sioui-Vincent et
des résidents de la Résidence Marcel Sioui
Le comité des résidents de la Résidence Marcel Sioui

ARTS ET CULTURE – PAGE 31

Agenda culturel
Retour du spectacle Ozalik en 2013
Reliques et passages au Musée huron-wendat
Production TAM
Construction de la Maison longue à l'Hôtel-Musée

ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX – PAGE 37

Q&A cérémonie ré-enterrement de nos ancêtres en Ontario
Moot à Wendake – Route Culture
Gala des Prix Mérite de la Nation, 3^e Édition 2013
Des médailles honorifiques pour plusieurs membres de la Nation
POW WOW international de Wendake

NOUVELLES ÉCLAIRS – PAGE 47

Cameron Lavoie excelle en natation
Précision
L'équipe de Dewatha Gros-Louis remporte le Tournoi international
de hockey Pee-Wee de Québec
Alexane Picard réalise un exploit en patinage artistique
WENDAT DE WENDAKE, champions classe « A » tournoi de Pessamit
Joyeuse anniversaire Francine
Serge Sioui se retire après près de 30 ans à la radio de Wendake
Nouveaux gradués de l'École nationale de police du Québec
La saison des piscines arrive

NOS DISPARUS – PAGE 53

**ÉQUIPE
DES MEULES**
COURTIERS IMMOBILIERS

À LA HAUTEUR DE VOS EXIGENCES

Je suis un fier membre des Premières Nations.
Pouvoir vous offrir mes services en la matière me
tient à cœur, c'est m'engager pour un résultat.
Fort d'une expérience de plus de 10 ans, je saurai
vous aider à gagner et réaliser votre projet qu'il
soit de vendre ou d'acheter. C'est du sérieux. Rien
ne sera laissé au hasard. Chaque détail sera pris
en considération.

Amee-Lee et moi saurons
vous informer du marché,
des stratégies
d'investissements et des
tendances en plus du
programme d'accessibilité
pour autochtones.

Nos spécialités sont la
maison unifamiliale, le
condo, locatif et commercial.
Notre engagement sera à la
hauteur de vos exigences.

Évaluation préliminaire et
entrevue confidentielle dans
le confort de votre foyer.

*Pascal Desmentès &
Amee-Lee Tanquay*



Sutton
d'Immobilier
avec habité!

Groupe Sutton Plus, Agence Immobilière
7100 Boul. Henri-Bourassa, 01, G1H 3E4
EQUIPEDESMEULES.CA T. 418-627-1212

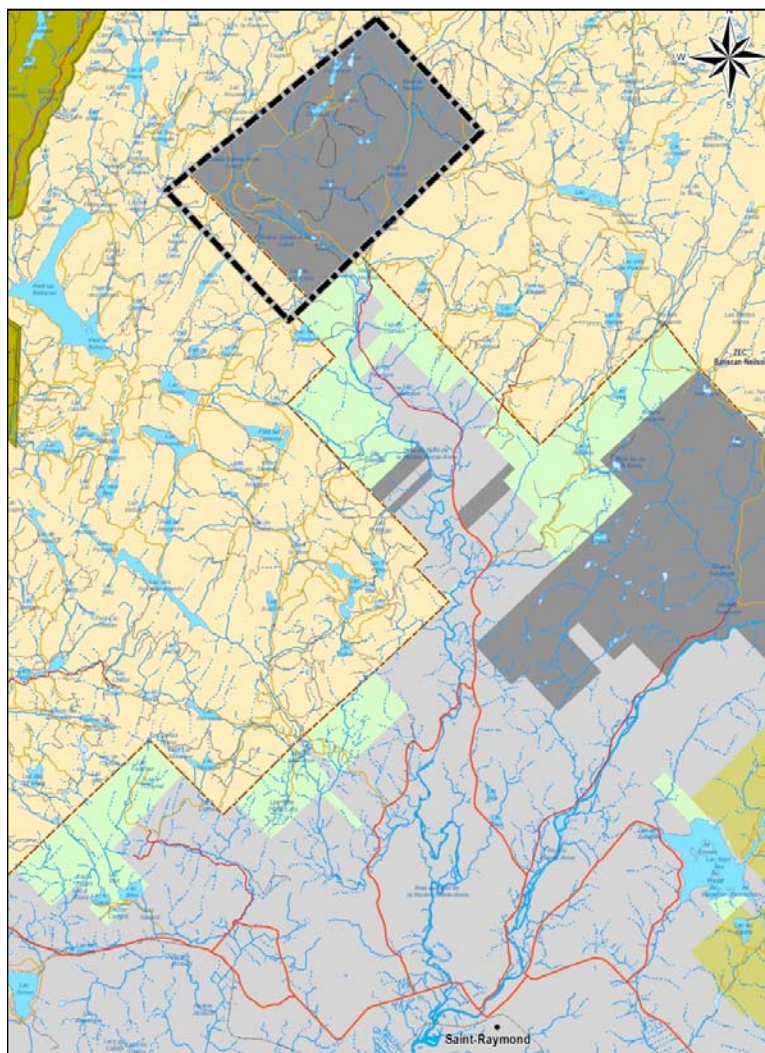
ACTUALITÉS POLITIQUES

« Le fédéral, en 1902, s'est satisfait d'une fausse preuve. Plusieurs personnes soupçonnaient que cette vente était frauduleuse. Conseil après conseil, les élus de la Nation huronne-wendat ont toujours contesté la vente de la réserve de Rockmont. Des terres immensément grandes ont été vendues. Les Quarante Arpents représentaient 1265 arpents de terre, alors que Rockmont couvre une superficie de 9650 arpents. Nous les avons perdues, mais tout n'est pas perdu. Aujourd'hui, notre conseil négociera dans une perspective de traité. Nous avons la possibilité de rechercher un règlement compensatoire en argent mais aussi en assises territoriales et l'un n'exclut pas l'autre. Nous avons trois ans pour régler ce dossier sinon il faudra en déférer à un tribunal. Dans le cours de mon mandat, je ferai tous les efforts possibles pour rendre justice à la Nation. Le compte à rebours est déjà parti » a déclaré le Grand Chef Konrad Sioui.

En effet, après la reconnaissance de cette vente illégale de la réserve de Rockmont, la Nation huronne-wendat a la possibilité de négocier un règlement. Dans une lettre datée du 19 avril 2013, le Ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada a informé le Grand Chef Sioui qu'il accepte de négocier la Revendication particulière de Rockmont au motif que le Canada, aux fins de la négociation, est d'avis que la procédure de ratification de la cession de la réserve de Rockmont révèle des failles qui conduisent à douter qu'un nombre suffisant de membres de la Nation huronne-wendat aptes à voter assistaient à l'assemblée de cession de 1902 et reconnaît l'invalidité de la cession basée sur l'insuffisance de membres aptes à voter ayant ratifié la cession.

« C'est quasiment un miracle car les tentatives précédentes de faire reconnaître l'illégalité de cette vente avaient échoué. Nous avons maintenant des faits indéniables qui ont prouvé que la vente était trafiquée. Nous sommes fort heureux d'avoir eu cette grande nouvelle » a conclu le Grand Chef Sioui.

Le suivi de ce dossier vous sera périodiquement présenté dans votre journal et bravo à toutes les personnes qui ont travaillé sur ce dossier d'une importance capitale pour les intérêts de la Nation!



Carte identifiant Rockmont, terre située à environ 75km de Wendake par route et environ 50km de Wendake à vol d'oiseau (en ligne droite)
Source : Bureau du Nionwentsïo

Cérémonie commémorant les 30 ans de relations formelles entre les Premières Nations et le Gouvernement du Québec



Le Grand Chef Konrad Sioui lors de son allocution au Salon rouge de l'Assemblée nationale
Photo : Mélanie Vincent

Le 14 février dernier, une cérémonie a eu lieu au Salon rouge de l'Assemblée nationale à Québec, pour commémorer les 30 ans de relations formelles entre le gouvernement du Québec et les Premières Nations. Le Grand Chef Konrad Sioui a prononcé un discours lors de l'événement, en présence de la première ministre Pauline Marois et de plusieurs autres dignitaires et chefs des Premières Nations. En 1983, sous le régime du Parti Québécois et du premier ministre de l'époque, monsieur René Lévesque, l'Assemblée nationale avait adopté 15 principes qui positionnaient le Québec comme étant à l'avant-plan d'une nouvelle relation avec les Autochtones. En théorie ces principes, de concert avec les directions données par la Constitution canadienne, forment depuis 1983 la base de la politique gouvernementale

québécoise en matière de relations avec les Autochtones.

« Il est bien évident que la relation entre les Premières Nations et la Couronne s'est établie il y a déjà bien longtemps, et ce, dès l'arrivée des Européens et qu'elle a pris plusieurs formes selon les besoins et le contexte. Les traités conclus avec la Couronne sont l'expression la plus formelle de cette relation. Au fil des ans et même des siècles, la relation s'est redéfinie et l'une des expressions en a été l'adoption des 15 principes que nous célébrons aujourd'hui » a déclaré le Grand Chef Sioui dans son allocution.

Les 15 principes : naissance d'un espoir

Les 15 principes adoptés en février 1983 par le Conseil des ministres font partie d'une série

d'événements qui, à l'époque, ont redéfini la relation entre les Autochtones et les gouvernements. Époque effervescente au niveau de la reconnaissance des droits des Autochtones, époque constitutionnelle avant tout : la Loi constitutionnelle de 1982 est adoptée et les droits des Autochtones sont enchâssés dans la Constitution. C'est également le début des conférences constitutionnelles pour discuter de ces droits.

Époque difficile pour le Québec. Malgré le climat difficile, le Québec a cherché à faciliter aux Autochtones leur participation à ces conférences. Le Québec a alors également décidé d'adopter un énoncé politique qui le guiderait dans ses relations avec les Premières Nations du Québec : ce furent les 15 principes qui reposent en premier lieu sur la notion de « nation

distincte ». Ce texte s'inspirait, entre autres, du résultat de la rencontre de trois jours qui avait été tenue en décembre 1978 avec les Chefs autochtones.

L'adoption de ces principes fut suivie d'une Commission parlementaire en novembre 1983 à laquelle les nations et groupes autochtones du Québec ont participé afin de présenter leurs droits et réclamations. Suite à cette Commission, le Québec annonce son intention de présenter une résolution à l'Assemblée Nationale.

C'est 1985 que Konrad Sioui entre sur la scène régionale en étant élu Chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL), poste qu'il occupera jusqu'en 1991. À cette époque, les Chefs autochtones étaient préoccupés par le besoin d'avoir une structure qui leur serait propre, qui leur permettrait de discuter de leurs problèmes, de leurs droits : un forum régional. Tous croyaient à l'efficacité de recréer le Grand Cercle afin de consolider l'unité, la solidarité entre Premières Nations. Le mandat de Konrad Sioui était de mettre sur pied cette structure et c'est ainsi que le Secrétariat de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador a vu le jour.

Comme Chef de l'APNQL, notre Grand Chef a impliqué directement dans la suite des événements en participant activement à la rédaction de la résolution qui, en 1985, a été adoptée par l'Assemblée Nationale pour reconnaître la politique gouvernementale en matière autochtone, de même que pour celle de 1989.

Cette époque représentait pour les Premières Nations la promesse d'un meilleur futur, l'espoir de se voir traiter d'égal à égal et de voir enfin leurs droits affirmés et reconnus. Enfin, les Premières Nations pouvaient parler, s'exprimer et se définir elles-mêmes. Et surtout, naissait un espoir pour les générations à venir.

« Force est de constater que, même s'il y a eu un certain progrès, nous sommes aujourd'hui loin d'avoir atteint ces objectifs » a déclaré le Grand Chef dans son discours. Il a poursuivi en expliquant ce que veulent dire les 15 principes pour la Nation huronne-wendat. « En voulant expliquer ce que signifient ces principes, je parle avant tout de la compréhension que la Nation huronne-wendat en a. Ces principes nous offrent une base sur laquelle asseoir notre relation mais, pour ce faire, il faut que le Québec et

les Premières Nations en aient une compréhension commune.

Il faut premièrement comprendre que les Premières Nations, bien que chacune différente et autonome, ont plusieurs points en commun, plusieurs enjeux qui les unissent. Elles ont au cours des siècles, avant et après l'arrivée des Européens, formé des alliances et signé des traités entre elles, se sont souvent regroupées selon leurs intérêts communs. Par conséquent, toute politique gouvernementale en matière autochtone doit avant tout chercher à favoriser ces alliances plutôt que de créer des divergences ou encourager la division entre les différentes Nations.

En second lieu, il faut se rappeler que les Premières Nations ont une tradition de « traité » non seulement avec les gouvernements mais entre elles. Pour réussir, une politique gouvernementale doit laisser place à ces ententes entre Nations et surtout les reconnaître, les respecter et reconnaître leur validité. Ceci fait partie de la relation de Nation à Nation qui doit exister entre nous, entre Nations autochtones et entre chaque Nation autochtone et la nation québécoise.

Par exemple, un des principaux défis à relever tant pour les gouvernements que pour les Premières Nations, touche à la résolution des différends résultant du chevauchement de territoires entre Nations. Une telle résolution a une meilleure chance de réussite si elle est pilotée par les nations impliquées et si les gouvernements sont prêts à respecter une éventuelle entente entre les Nations. L'histoire nous a clairement démontré la futilité des clauses de non-dérogação pour résoudre ces problèmes et surtout pour protéger les droits des parties autochtones non-parties à un traité.

Pour la Nation huronne-wendat, le principe #12 « Le Québec est prêt à considérer cas par cas la reconnaissance des traités signés à l'extérieur du Canada ou avant la Confédération, le titre d'aborigène, ainsi que les droits des peuples autochtones qui en découleraient » revêt une importance particulière. Signataire en 1760 d'un traité pré-confédératif avec la Couronne britannique, le Traité huron-britannique, lequel a été reconnu par la Cour Suprême en 1990, la Nation huronne-wendat doit encore aujourd'hui se battre pour, non seulement faire reconnaître les obligations qu'a engendrées ce traité, mais également pour protéger ses droits et son territoire.

Pour leur part, les principes 14 et 15 font référence à la consultation. Principe fondamental s'il en est, mais souvent mal compris ou à tout le moins un principe qui fait souvent l'objet d'interprétations, disons, variées!! Les tribunaux ont souvent eu à se prononcer et continuent à le faire mais une « certaine » distance demeure entre la compréhension des Premières Nations et celle des gouvernements à ce sujet. Il y a certainement matière à discussions!

Au fil des ans, les Autochtones n'ont souvent eu d'autre solution que de recourir aux tribunaux pour faire reconnaître et respecter leurs droits. C'est un processus long, coûteux et qui souvent ne fait qu'accentuer la méfiance. Force est cependant de reconnaître que ce sont souvent les tribunaux qui ont reconnu et protégé nos droits et ainsi fait avancer la « relation » entre Autochtones et gouvernements.

Malgré tout nous croyons encore que la discussion, la médiation et la négociation, bien encadrées, sont les voies à suivre pour régler les différends. Encore faut-il que tous y croient également!

Je ne peux évidemment laisser passer cette occasion sans vous glisser quelques mots au sujet de la Nation huronne-wendat. Celle-ci est composée d'environ 4000 Hurons-Wendat, dont la presque totalité est de langue maternelle française, ce qui en fait la seule communauté francophone de la famille linguistique iroquoïenne.

Enfant du Grand Chef Donnacona, notre nation confédérée a depuis toujours vécu le long de la Grande Rivière, le St. Laurent, jusqu'à ses affluents, les Grands Lacs Érié, Ontario et Huron. Hier nous étions à Stadaconé, aujourd'hui nous sommes à Wendake.

La Nation huronne-wendat est et a toujours été une société ouverte, moderne, mixte et accueillante. À titre d'exemple, elle accueille parmi les siens de nombreux résidents non hurons-wendat. Par ailleurs, plusieurs de ses membres vivent à l'extérieur de Wendake, notamment en raison de la superficie exigüe de la réserve, lieu où souhaite vivre la majorité des Hurons-Wendat. Comme par le passé, la Nation tisse des liens étroits avec tous ses voisins, qu'ils soient Allochtones ou Autochtones. Ses relations harmonieuses avec les autres peuples, le territoire et les ressources définissent sa conduite.

La Nation se caractérise également par sa fierté et son désir profond de garder un lien fort et constant avec son territoire, le Nionwentsio. Les Hurons-Wendat sont les gardiens de leurs traditions et coutumes, ainsi que de leur territoire qui constitue le moteur du développement économique et social nécessaire pour assurer le plein essor de la Nation. Les Hurons-Wendat accordent toujours une grande importance au commerce, à la diplomatie et à la création d'alliances et de partenariats pour assurer leur survie économique.

Je suis fier d'affirmer aujourd'hui que la Nation huronne-wendat est capable de se gérer d'une façon autonome et responsable, et ce, indépendamment des autorités gouvernementales provinciale ou fédérale. Elle perpétue ainsi sa tradition de « leader », de diplomate et de peuple du commerce. La Nation huronne-wendat est maîtresse de sa destinée.

Les 15 principes sont le reflet de l'importance que René Lévesque accordait à la question autochtone et à l'approche qu'il prônait de traiter d'égal à égal avec les Premières Nations. Ils marquent une étape importante dans notre relation avec le Québec.

Personnellement je crois et j'ose espérer que nous débutons une nouvelle étape dans cette relation.

Les paroles de la première ministre, Mme Marois nous encouragent en ce sens lorsqu'elle nous dit que le seul niveau possible pour les relations entre les Premières Nations et le Québec est celui de « Nation à Nation » et que des relations harmonieuses se résument en un mot « respect ». Nous y croyons.

Nous rendons hommage à tous ceux et celles qui ont tracé la voie et c'est remplis d'espoir que nous entendons continuer notre marche vers la pleine reconnaissance et le respect de nos droits, nos territoires et notre autonomie. L'avenir de nos enfants en dépend! Merci... et invitation à venir visiter Wendake » a conclu le Grand Chef devant la centaine d'invités.

Pour sa part, la première ministre Marois a déclaré que « Le geste posé par le gouvernement de René Lévesque se voulait l'expression amicale d'une reconnaissance des peuples autochtones du Québec en tant que nations distinctes possédant des droits, dont celui d'orienter elles-mêmes le développement de leur identité ».

La Nation huronne-wendat signe un protocole d'entente pour le ré-enterrer d'ossements de plus de 1500 ancêtres hurons-wendat dans Wendake Sud



**Le Grand Chef Sioui entouré de Dr. Cheryl Regher de l'Université de Toronto, de Sean Fraser de la Fiducie du Patrimoine de l'Ontario et de Beth Hanna de la Fiducie du Patrimoine de l'Ontario.
Photo : Mélanie Vincent**

Le Grand Chef Konrad Sioui a signé, le 7 mai dernier avec l'Université de Toronto et de la Fiducie du patrimoine de l'Ontario, un protocole d'entente visant à ré-enterrer les ossements de plus de 1500 ancêtres hurons-wendat qui sont conservés depuis plus de 40 ans à l'Université de Toronto.

Au milieu du vingtième siècle, le corps enseignant de l'Université de Toronto, ainsi que le personnel et des étudiants avec d'autres affiliés à l'Université, ont pris part à des fouilles sur des sites archéologiques du sud de l'Ontario dans lesquels des restes squelettiques humains ont été trouvés, exhumés et transportés ultimement à l'Université de Toronto pour étude plus avancée et/ou pour préparer un endroit de résidence assuré pour un assemblage d'artéfacts, où les soins appropriés seraient disponibles. De telles fouilles faisaient partie d'efforts scientifiques pour identifier, étudier et conserver des

restes matériels relatifs à l'histoire des Autochtones de la région des Grand Lacs. En 1970, des fouilles ont été effectuées à l'Ossuaire Kleinburg par des archéologues de l'Université de Toronto. En 2007, des restes humains additionnels furent découverts sur la surface du même site. La Fiducie du patrimoine ontarien détient actuellement les restes squelettiques et objets funéraires de l'Ossuaire Kleinburg, qui sont retenus au Campus Mississauga de l'Université de Toronto.

Les ossements ont été retrouvés à plusieurs endroits dans le sud de l'Ontario (Wendake Sud), qui est l'une des régions qui fait partie du territoire ancestral des Hurons-Wendat. Le plus grand ossuaire, l'Ossuaire Kleinburg, date du début du 17^e siècle. L'Ossuaire Kleinburg se trouvait sur la Propriété Glassco, qui maintenant fait partie d'un secteur de conservation et est protégée comme site patrimonial naturel archéologique. Le site de la ré-inhumation sera renommé Ossuaire Thonnakona.

« Ces fouilles étaient souvent exécutées sans les connaissances ou le consentement des Hurons-Wendat. Des décennies plus tard, nous pourrions enfin rendre à nos ancêtres une sépulture respectueuse. Le 14 septembre sera un grand jour de notre histoire, car il s'agit du plus grand ré-enterriment du genre en Amérique du Nord, à ce jour. La Nation huronne-wendat, avec ses frères et sœurs Wyandots, uniront leurs forces pour rendre hommage à nos ancêtres communs dans la plus grande considération qui soit. Nous invitons les Premières Nations de partout à assister à cette cérémonie le 14 septembre, en mémoire de nos ancêtres » a déclaré le Grand Chef Sioui.

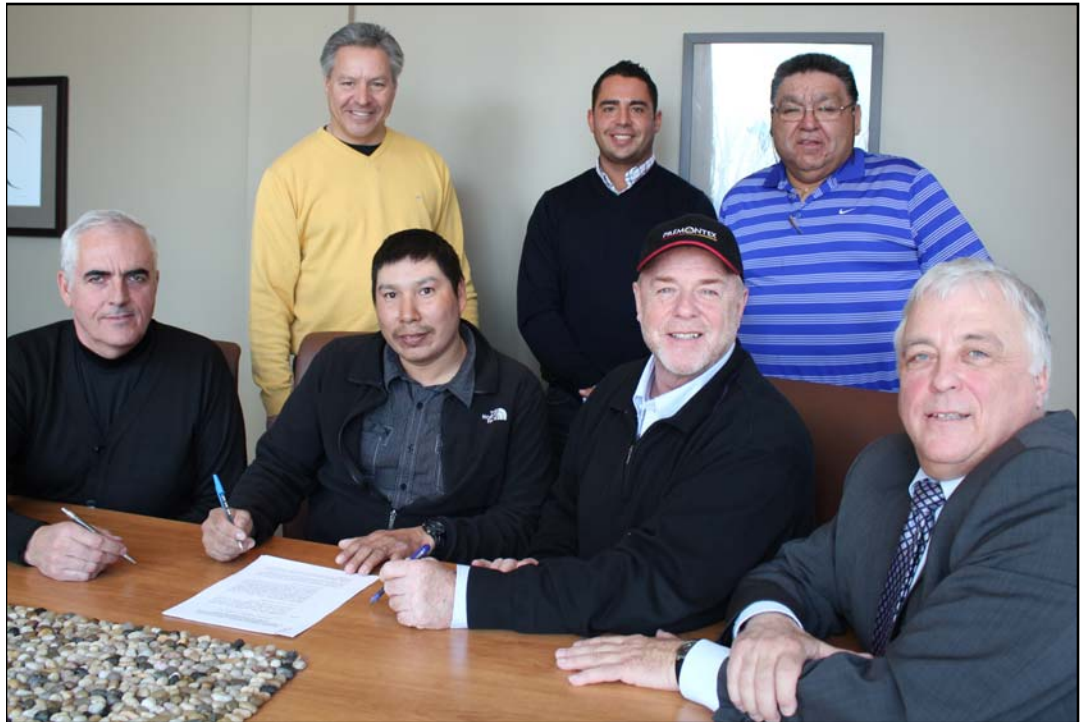
La cérémonie officielle de ré-enterriment des ossements, ouverte aux Hurons-Wendat, aux Wyandots et aux Premières Nations et leurs familles dans un esprit solennel et de respect pour la mémoire ancestrale, est prévue le 14 septembre 2013, sur le site Glassco dans la ville de Vaughan, près de Toronto.

Une rencontre d'information aura lieu le mercredi 19 juin 2013 de 18 h 30 à 20 h 30 au CDFM (100 rue de l'Ours à Wendake) concernant le voyage organisé pour se rendre au ré-enterriment de nos ancêtres en Ontario du 12 au 15 septembre 2013.

Renseignements : Mélanie Vincent
(melanievincent21@yahoo.ca) ou (418) 580-4442

Wendake Construction signe une entente avec les Innus de Pakua Shipi

Le 22 mars 2013, le Grand Chef Konrad Sioui et le Chef de la communauté Innu de Pakua Shipu, Denis Mesténapéo, ont signé une entente, scellant la création d'une société en commandite qui officialise que Wendake Construction devient l'entreprise officielle de la communauté de Pakua Shipi dans le domaine de la construction.



De gauche à droite, rangée derrière : le Vice-Grand Chef Jean Vincent, Haskan Sioui (Investissement Premières Nations du Québec), Guy Bellefleur (Pakua Shipi).

Rangée devant : Guy Hamel (Hamel Construction), Chef de Pakua Shipi Denis Mesténapéo, Grand Chef Konrad Sioui et Me Jacques Beudet de la firme Gagné Letarte.

Photo : Mélanie Vincent

Cette nouvelle société en commandite est détenue à 51 % par Pakua Shipi et à 49 % détenue par Wendake Construction. Grâce à cette entente, la nouvelle société pourra négocier directement des contrats de gré-à-gré avec le gouvernement du Québec et d'autres utilisateurs et exploitants du territoire, par exemple dans le cadre du prolongement de la route 138, des projets d'exploitation minière, dans le domaine éolien, etc.

« Cette entente intervenue représente une excellente opportunité pour la Nation huronne-wendat en termes de retombées économiques, d'emplois et de formation.

Cette entente adaptée aux besoins de nos deux Nations sera bénéfique pour nos membres car notre centre de formation et de développement de la main d'œuvre huron-wendat (CDFM) sera mis à profit et pourra créer des formations sur mesure afin de satisfaire aux exigences les plus pointues au niveau de la formation des travailleurs. Quel bel exemple de synergie et d'entraide entre deux Premières Nations » a déclaré le Grand Chef Konrad Sioui.

Le Chef des Innus de Pakua Shipi, pour sa part, s'est dit heureux et satisfait de cette entente entre Premières Nations qui aspirent à l'avancement de leurs peuples respectifs.

Parc récréatif Omer-Lainé

Le réaménagement du Parc récréatif Omer-Lainé débute cet été. Un "skate park" sera construit, ainsi que des jeux d'eau. La Maison des Jeunes sera rénovée et la patinoire sera entièrement remise à niveau.

Un message du Chef Jean Sioui pour nos membres vivant hors de Wendake

Kwe, je suis honoré d'avoir été désigné, par le Grand Chef Konrad Sioui, responsable des relations avec la communauté wendat vivant hors de Wendake. Je vous assure que j'investirai tous les efforts possibles pour que vous puissiez prendre une part active de la grande Nation huronne-wendat. Pour ce faire, j'envisage d'entreprendre les actions suivantes afin d'améliorer

les communications et pour forger des relations plus constantes avec nos membres vivant à l'extérieur :

- Créer des « chapitres » avec un porte-parole de chaque région identifiée;
- Définir clairement le lien à qui vous adresser au Conseil de la Nation huronne-wendat pour diriger vos questions vers les personnes responsables et compétentes pour y répondre;
- Tous les communiqués envoyés dans Wendake et les environs seront affichés sur le site Internet www.wendake.ca pour que vous puissiez en prendre connaissance;
- Une page du site Internet sera dédiée essentiellement aux besoins des gens vivant hors de Wendake (échange d'informations);
- Les lois, politiques, règlements seront inscrits pour consultation sur le site Internet;
- Nous solliciterons l'implication volontaire des gens vivant hors de Wendake dans différents dossiers (ex. la révision de la politique culturelle);
- Visites occasionnelles des régions.

Tiawenhk! Önenh!

Le terrain Doyon

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL PHASE I (MISE EN CONTEXTE)

En 2003, dans le cadre de la mise en œuvre du plan directeur de son Programme à l'Habitation, le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) s'est porté acquéreur du terrain Doyon afin d'y mettre en place les infrastructures nécessaires au développement de ses possibilités résidentielles.

Le projet de développement domiciliaire du terrain Doyon s'inscrit donc dans le cadre de la poursuite de ce programme, visant à répondre, dans un horizon rapproché, à la pression démographique sans cesse croissante en ce qui a trait au besoin de logements pour les membres de sa communauté et ainsi améliorer l'accessibilité à l'habitation sur son territoire.

Par l'entremise de son secteur des Services techniques, Habitation et Terres, le CNHW entend développer le potentiel résidentiel du terrain Doyon dans le respect de la vision environnementale et sociale huronne-wendat et les enjeux environnementaux régionaux.

LOCALISATION DESCRIPTION

Le site visé dit Terrain Doyon, dont l'appellation dans le présent rapport regroupe le lot Doyon et la bande Doyon, est un milieu forestier naturel de quelques 25 ha, situé sur le territoire de la réserve autochtone huronne-wendat, non loin de la rivière Saint-Charles.

Il est localisé dans la partie ouest du territoire huronne-wendat, entre la rivière Saint-Charles au nord et la rue de la Faune au sud. Le terrain est à peine un kilomètre au nord du centre historique et à 300 mètres à l'est du pôle administratif de Wendake. Il se situe en ligne droite à environ 4 km à l'ouest de l'autoroute Laurentienne, contigüe aux secteurs sud de l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles de la Ville de Québec.

Localement, il est compris entre, à l'est, un quartier industriel de la réserve situé le long des rues Chef Stanislas Koska, Chef Max Gros-Louis et autres, et à l'ouest, le parc du Château-d'Eau appartenant à la

Ville de Québec. La rue Georges Cloutier lui donne accès directement à partir de la rue de la Faune au sud, sans pourtant s'y raccorder en termes d'infrastructures. Des quartiers résidentiels récents de la Nation huronne-wendat ont été implantés près de sa limite nord-est.

CONTEXTE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Sur le plan régional, le terrain Doyon est situé à proximité de la rivière Saint-Charles, adjacent aux limites de l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles, au nord-ouest de la Ville de Québec. Il est donc compris dans le territoire la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) et à l'intérieur des limites du bassin versant de la prise d'eau de la rivière Saint-Charles.

Par contre, la communauté huronne-wendat, en ayant fait l'acquisition au cours des dernières années, il fait partie du territoire autochtone de la Nation huronne-wendat. C'est donc dire, qu'en raison de son statut de réserve autochtone, il n'est pas assujéti à la juridiction de la CMQ mais est de compétence fédérale, sous la responsabilité du ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC).

APPROCHE PRÉCONISÉE

À l'image de ses valeurs ancestrales, dans un contexte d'échange et de concertation avec ses partenaires limitrophes, la Nation huronne-wendat vise à faire preuve de leadership en matière d'environnement. Contribuer à garantir un approvisionnement en eau de qualité en quantité suffisante pour l'ensemble du territoire constitue pour le CNHW une responsabilité collective incontournable.

Conscient de la sensibilité écologique du milieu naturel concerné et de son importance dans la dynamique hydrique du bassin versant de la prise d'eau de la rivière Saint-Charles de la Ville de Québec, le CNHW s'est donné comme objectif de réaliser un quartier résidentiel novateur, qui s'intègre harmonieusement à son environnement et rencontre les critères d'une approche collective, régionale et responsable de la gestion de cette ressource inestimable qu'est l'eau.

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique développée par les Services techniques du Conseil visant la mise en œuvre du Plan de développement domiciliaire du terrain Doyon fut appelée Approche Doyon. Elle comportait trois étapes :

1. la réalisation d'une évaluation écologique des milieux naturels;
2. la conception d'un plan de développement domiciliaire;
3. la mise en œuvre du plan de développement domiciliaire.

ÉVALUATION ÉCOLOGIQUE DES MILIEUX NATURELS

Dans un premier temps, les Services techniques du Conseil ont procédé à la réalisation de l'Évaluation écologique des milieux naturels du terrain Doyon, dont la caractérisation biophysique du milieu naturel boisé du 25 ha. À l'été 2011, en conformité avec les normes fédérales et les orientations du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC), aujourd'hui appelé Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC), mandataient l'entreprise pluridisciplinaire Del Degan, Massé, experts-conseils (DDM) pour réaliser cette étape avec pour objectifs de :

- caractériser, localiser et classier en fonction de leur valeur écologique, les milieux naturels;
- décrire les caractéristiques physiques du site;
- localiser les points d'intérêts culturels et patrimoniaux;
- proposer une stratégie ainsi qu'un scénario de développement urbain qui réponde aux objectifs de développement durable poursuivi, conséquente avec la sensibilité du milieu et apte à assurer la protection des écosystèmes naturels sensibles (cours d'eau, zones inondables, milieux humides) incluant leurs bandes de protection, des boisés situés sur des pentes supérieures à 15 %.

Notons que les données obtenues d'une étude géotechnique, réalisée à l'automne 2012 (Rapport

d'étude géotechnique préliminaire - LVM, novembre 2012), ont permis de mieux connaître les caractéristiques géohydrologiques du site.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE

Au printemps 2011, avec pour prémisses les principes de la stratégie de développement retenue ainsi que les objectifs régionaux en matière de protection du bassin versant des prises d'eau potable de la Ville de Québec, notamment de la rivière Saint-Charles, les Services techniques du Conseil de la Nation huronne-wendat mandataient Del Degan, Massé, experts-conseils (DDM) pour réaliser le plan de développement domiciliaire du terrain Doyon devant inclure, entre autres :

- la représentation spatiale de l'idée, du contexte du projet, de ses usages planifiés, du découpage en zones, du lotissement et la typologie des bâtiments;
- la délimitation des zones (développement, conservation des aires naturelles, espaces privés et publics, circulation, stationnements, parcs);
- la vocation des zones (commerciales, résidentielles, institutionnelles);
- le tracé des voies de circulation (infrastructures routières, sentiers piétonniers, pistes cyclables);
- l'emplacement des ouvrages de gestion des eaux pluviales et sanitaires;
- la localisation des réseaux de distribution de services (énergie, communications, distribution postale);
- les exigences liées à la gestion de la neige, aux aspects normatifs des lois et règlements applicables;
- un plan de gestion des eaux pluviales;
- un plan image du développement;
- un plan de lotissement;
- un tableau synthèse.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE

La troisième étape consiste à la mise en œuvre du plan de développement domiciliaire du terrain Doyon. Elle se fera par phase en fonction de la disponibilité des leviers financiers. Chacune d'entre elles comporte deux étapes, soit, en premier lieu, la mise en place des infrastructures et services, suivie par la construction des unités domiciliaires.

Ainsi, suivant le Plan des superficies visées par chaque phase de réalisation, le plan de gestion des eaux pluviales et les spécifications et particularités contenues dans le rapport du Développement résidentiel terrain Doyon (DDM, DAA 2012) et, tel que décrit dans le document d'appel d'offre pour les services professionnels, le « Projet de développement du lot Doyon phase I » vise, pour le printemps 2013, la réalisation des travaux suivants :

- Construction des rues (infrastructures, pavage) pour une distance totale d'environ

1 000 mètres incluant aqueduc, égouts domestiques et pluviaux, voirie et branchements privés;

- aménagement de 25 branchements résidentiels (phase I);
- érection de 5 lots condominiums (6 unités), de 3 lots habitations multiples (12 unités) et de 10 lots jumelés (1 unité);
- construction de l'éclairage de rue sur l'ensemble du développement domiciliaire;
- construction de sentiers piétonniers;
- arpentage et piquetage.

Quant à la construction d'unités domiciliaires, elle devrait débuter à l'été 2013 et sera assujettie aux exigences du Plan de gestion des eaux pluviales que l'on retrouve dans le rapport du Développement résidentiel terrain Doyon (DDM, DAA, 2012).

Le Grand Chef invité à un dîner en l'honneur du premier ministre de la France



Le 15 mars dernier, le Grand Chef Konrad Sioui a été invité à un dîner d'état en compagnie du Premier ministre de la France, monsieur Jean-Marc Ayrault, son épouse et la première ministre du Québec madame Pauline Marois. Le dîner a eu lieu au Château Frontenac et plusieurs autres invités étaient présents, dont Julie Snyder et Pierre-Karl Péladeau.

Le Grand Chef Sioui et le premier ministre français Jean-Marc Ayrault (5^e à partir de la gauche)
Photo tirée du Journal de Québec

Le dossier de l'éducation

Le 13 mars 2013 avait lieu l'Assemblée des Chefs sur le dossier de l'éducation pour discuter des politiques fédérales et du sous-financement des écoles et des services d'éducation. Le Grand Chef Konrad Sioui et le Chef René Gros-Louis, responsable de l'Éducation et de la Formation, ont participé accompagnés de la directrice du CDFM, madame Julie Vincent et du directeur de l'école Ts8taïe, monsieur Richard Dussault. L'Assemblée avait lieu à l'Institution Kiuna à Odanak, en présence d'une vingtaine de Chefs et représentants des communautés des Premières Nations au Québec.

Suite à cette rencontre à Odanak, le ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) a convié les Premières Nations au Québec à une « réunion de consultation du Québec » à l'Hôtel-Musée Premières Nations, le 27 mars 2013. L'objectif de la rencontre



Le Grand Chef Konrad Sioui, le Chef René Gros-Louis, monsieur Richard Dussault et madame Julie Vincent ont participé à l'Assemblée du 13 mars dernier.

Photo : Mélanie Vincent



De gauche à droite : Chef aux communications Renaud Sioui, Grand Chef Frédérick Sioui, Chef à la santé et aux habiletés sociales Maude Parent, Chef à la Sécurité et Justice Camélia Lainey et Chef à l'Environnement Charlotte Sioui.

Photo : Mélanie Vincent

était de « faire participer les dirigeants des Premières Nations à une discussion sur une loi sur l'éducation

visant à améliorer l'éducation primaire et secondaire des enfants des



Les participants à cette « rencontre de consultation » se sont levés debout lors de la lecture de la Déclaration.

Photo : Serge Ashini Goupil

Premières Nations qui vivent dans les réserves ».

En plus des représentants d'AADNC, une centaine de personnes s'étaient déplacées, dont des Chefs et représentants des communautés des Premières Nations au Québec. Lors de l'ouverture, les jeunes chefs élus de l'école Ts8Taïe ont été invités à participer à la cérémonie. Monsieur Marcel Godbout a prononcé une prière et fait un chant d'ouverture, en présence du Grand Chef Konrad Sioui, du Chef René Gros-Louis, du Chef Jean Sioui, du directeur de l'école monsieur Richard Dussault et de la directrice du CDFM, madame Julie Vincent.

souhaiter la bienvenue à tous sur notre territoire, le Nionwentsïo. « Nous sommes différents dans nos Nations, mais nous nous rejoignons dans un grand cercle. Nous avons été placés sous la Loi sur les Indiens. Il faut reconnaître nos Nations, elles sont distinctes, il faut maintenir le rôle de fiduciaire. On sent un désengagement de la part du Ministère. Nous tombons dans un vacuum. On s'adresse aux tribunaux car nous n'avons pas le choix. Il faut reconnaître la relation de Nation à Nation » a déclaré le Grand Chef Sioui.

Devant les représentants d'AADNC lors de la rencontre du 27 mars 2013, un moment historique a été vécu lors de la lecture d'une Déclaration de l'Assemblée

des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) au sujet de l'élaboration de la loi fédérale sur l'éducation des Premières Nations. Tous les Chefs et représentants des Premières Nations se sont levés et se sont joints au Chef de l'APNQL Ghislain Picard en signe de solidarité et d'appui à la Déclaration.

La Déclaration affirme essentiellement que le droit à l'éducation est un droit inhérent et issu de traités et que les Premières Nations ont droit à l'autonomie gouvernementale, ce droit étant reconnu dans le domaine du droit interne et international. Suivant la lecture de la Déclaration, la rencontre a pris fin.

Le Grand Chef Konrad Sioui a ensuite pris la parole pour

Une nouvelle loi sur l'éducation des Premières Nations en 2014

Lise Bastien, directrice générale du Conseil en Éducation des Premières Nations

Dans la foulée des nombreux changements qu'entend apporter le gouvernement fédéral à la législation touchant les Premières Nations, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) a entrepris des consultations en vue de rédiger une loi sur l'éducation des Premières Nations, qui devrait entrer en vigueur en 2014. Sa prétention veut qu'une telle loi permette de bâtir un cadre favorisant de meilleurs résultats scolaires grâce à l'établissement de normes et d'un financement stable, prévisible et durable. Le gouvernement fédéral soutient qu'il répond ainsi à de nombreux rapports ayant signalé l'absence de véritables systèmes d'éducation complets pour les Premières Nations.

À première vue, on est tenté de croire qu'une telle loi devrait renforcer nos systèmes éducatifs, améliorer la situation financière des écoles et favoriser la réussite de nos jeunes. Alors pourquoi y a-t-il autant de dissension et d'appréhension au sein de plusieurs Premières Nations au pays? Le 3 octobre dernier, près de 200 chefs participaient à une assemblée extraordinaire sur l'éducation, lors de laquelle ils rejetaient majoritairement, par l'adoption d'une motion, la proposition fédérale d'établir une loi sur l'éducation des Premières Nations dès 2014.

Le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) a depuis exprimé ses réserves et considère que le véritable enjeu réside dans l'absence d'une entente garantissant le respect des droits et des aspirations des Premières Nations en matière d'éducation. Nos propositions antérieures visant à réaliser des

avancées significatives en ce qui concerne les systèmes de soutien aux écoles, la définition de normes ainsi que l'amélioration de la gouvernance scolaire ont été rejetées par ce même gouvernement, qui a justifié sa décision par un manque de financement.

En outre, ces dernières années, nous avons mené une vaste campagne ayant pour objectif de dénoncer l'inaction du gouvernement fédéral à l'égard de la formule de financement de nos écoles, laquelle est désuète depuis plus de 25 ans.

Cette nouvelle loi, que le gouvernement fédéral nous fait miroiter comme étant une panacée aux situations difficiles que vivent nos écoles et nos jeunes, a de quoi laisser plusieurs perplexes et inquiets. Même en l'absence d'une telle loi, le gouvernement a toute l'autorité nécessaire pour moderniser la formule de financement, mettre sur pied des systèmes de soutien aux écoles, mettre au point des mesures nous permettant d'aménager des programmes de formation professionnelle et d'éducation des adultes, améliorer nos infrastructures, etc. Si l'objectif réel du gouvernement fédéral est de mettre en place des dispositions visant la réussite scolaire, il aurait eu amplement le loisir d'en faire la démonstration ces dernières années, ce qui aurait amélioré sa relation avec les Premières Nations et atténué les oppositions vis-à-vis de cette consultation.

Le 27 mars dernier, à Wendake, les chefs du Québec et du Labrador ont déposé une déclaration politique qui ne rejette pas complètement un projet de loi, mais bien le processus : « Nous rejetons toute initiative législative fédérale sur l'éducation qui est prise sans le consentement préalable, libre et éclairé des Premières Nations [...] ». En effet, un avis juridique confirme que le processus de consultation actuel mené par AADNC est

inapproprié. Le CEPN a déposé un document intitulé *Une éducation de qualité pour tous les citoyens des Premières Nations* ayant pour objectif d'exprimer une position sur une éducation de qualité et d'établir clairement les recommandations ayant fait l'objet d'un large consensus chez les Premières Nations d'un bout à l'autre du Canada.

Ailleurs au pays, plusieurs autres Premières Nations ont exprimé leur malaise devant cette démarche. Certaines s'y sont opposées catégoriquement. Néanmoins, AADNC entend procéder et déposer ce projet de loi en septembre 2013. Son objectif : avoir une nouvelle loi sur l'éducation des Premières Nations en septembre 2014.

RAPPEL

Recueil de vos commentaires pour le projet de révision du Code de représentation de la Première Nation huronne-wendat

Kwe,

En tant que Chef responsable de ce dossier, je vous rappelle que le Conseil procède à la révision en profondeur du Code de représentation de la Première Nation huronne-wendat (le Code). Un premier avis vous a été transmis, à cet effet, le 11 décembre 2012, pour définir les étapes.

La première étape, de janvier à juin 2013, consiste à recueillir les commentaires et les propositions de modification de la part des élus, des sages, de la Présidente d'élection et des membres de la Nation. Il est important de nous faire parvenir vos suggestions avant le 30 juin, afin que les Chefs responsables puissent poursuivre le travail par l'analyse des informations reçues.

N'oubliez pas que le présent Code électoral a été accepté par la population en mars 2000 et que les électeurs sont en droit de s'attendre à ce qu'il soit adapté à leur réalité. Il s'agit d'un enjeu important et il appartient à la population de déterminer les changements qu'elle veut y apporter pour choisir ses représentants lors des élections.

Je vous invite donc à faire parvenir vos commentaires et propositions auprès de Johanne Sioui Couture au : 418-843-3767 ou par courriel : johanne.couture@cnhw.qc.ca

Je tiens à vous remercier de votre participation éventuelle et de votre intérêt pour le projet de révision du Code électoral. Votre collaboration sera fort appréciée.

Jean Sioui
Chef responsable de la révision du code de représentation

Nouvelle section sur le site Internet du CNHW

Par: Simon Picard, avocat (LL.M), Directeur des Services juridiques

La direction des Services juridiques a mis en ligne sur le site Internet de la Nation huronne-wendat une toute nouvelle section concernant son secteur d'activité à l'adresse : www.wendake.ca/secteur-services/services-juridiques.

En plus d'une description du mandat de ce secteur et du dossier de l'actualisation du Traité huron-britannique de 1760, vous trouverez une section qui répond aux questions les plus fréquemment posées relativement au droit à l'exemption de la TVQ, de la TPS et de la taxe sur les carburants.

Par ailleurs, le site Internet contient des informations relativement au règlement du recours collectif concernant le système de remboursement de la taxe sur les carburants par Revenu Québec qui prévalait jusqu'à tout récemment.

Si vous êtes un membre de la Nation huronne-wendat et avez 18 ans ou plus, vous pourriez être éligible à une indemnité. Pour y avoir droit, vous devez produire une demande avant le 8 juillet 2013. Vous trouverez le formulaire de réclamation nécessaire pour produire cette demande à l'adresse suivante : www.wendake.ca/secteurs-services/services-juridiques/fiscalite. Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez vous procurer le formulaire de réclamation auprès de Collectiva, Services en recours collectif au : 1-800-287-8587.

BUREAU DU NIONWENTSÏO

Présentation des Plans d'aménagement forestier intégrés opérationnels 2013-2014

Le 19 mars dernier, le Bureau du Nionwentsïo a organisé une soirée d'information et de consultation sur les plans d'aménagement forestier intégrés opérationnels

(PAFI-O) qui se tiendront sur le Nionwentsïo pour la période 2013-2014. En plus du Chef René Gros-Louis et du personnel du Bureau, près d'une trentaine de personnes ont participé à cette soirée, dont plusieurs trappeurs. Madame Émilie Gros-Louis, technicienne en géomatique et responsable de l'harmonisation



Chef René Gros-Louis, Émilie Gros-Louis, Jean-Philippe Vincent et Louis Lesage
Photo : Jean-Louis Régis

forestière pour le CNHW, était l'organisatrice de cet événement et principale présentatrice du dossier lors de la soirée.

Le Chef Gros-Louis a profité de l'occasion pour demander aux trappeurs présents leur intérêt relatif au transfert de la gestion des lots de piégeage occupés par des Hurons-Wendat au CNHW. Le point majeur de la discussion s'est surtout situé au niveau des frais afférents à l'utilisation desdits lots, qui sont des entités provinciales. Le Bureau du Nionwentsio entreprendra des démarches dans l'avenir afin que les membres de la Nation qui utilisent ces lots de piégeage soient exemptés des taxes qui y sont rattachées.

Le CNHW est consulté annuellement sur la majorité des plans de coupes localisés sur le Nionwentsio. La Nation a donc la possibilité de commenter et de participer à

l'harmonisation des interventions forestières prévues. C'est au ministère des Ressources naturelles (MRN) que revient le devoir de consulter la Nation sur les plans de coupes. Nous pouvons confirmer que la Nation entretient de bonnes relations tant avec le MRN qu'avec les compagnies qui sont situées sur le territoire de la Capitale-Nationale.

Les interventions forestières prévues cette année ont semblé peu problématiques pour les membres de la Nation présents à cette soirée, cependant, madame Émilie Gros-Louis demeure disponible pour répondre à toute question relative à ce dossier. Vous pouvez communiquer avec elle au 418-843-3767.

Les milieux humides de Wendake – Akiawenrak

Au cours de la dernière année, le Bureau du Nionwentsio a rédigé un plan de protection et de mise en valeur des milieux humides de Wendake grâce à une participation financière de la Fondation de la faune du Québec. Les milieux humides de Wendake sont présents sur le lot Doyon, lequel est situé à l'ouest de la rue Chef Stanislas Koska ainsi qu'au nord-ouest

de la rue Chef Max Gros-Louis. Ces derniers se nomment aujourd'hui Akiawenrak. Au total, 4,9 ha des milieux humides du lot Doyon seront protégés alors que 35,5 ha des milieux humides d'Akiawenrak sont déjà protégés, le tout représentant 24 % de l'ensemble du territoire de Wendake. La conservation de l'ensemble des milieux humides de Wendake représente une opportunité unique de protéger des habitats naturels en marge d'une zone urbanisée. De plus, cette protection s'inscrit dans les valeurs de la Nation

huronne-wendat de la préservation de la biodiversité et de la protection d'habitats.

À l'été 2012, un inventaire sommaire des milieux humides a été réalisé par quelques participants du projet OTERA, présentement en formation pour devenir des techniciens en évaluation et en suivi environnemental au Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre (CDFM). Pour plusieurs, cette expérience de terrain était une première dans un cadre professionnel. Ainsi, plusieurs types de milieux humides ont

été inventoriés soit : un marécage, une prairie humide et une tourbière boisée. Les milieux humides sont parfois dominés par des arbres (mélèze laricin, peuplier faux-tremble, bouleau et épinette), des arbustes (aulne rugueux, saule, myrique baumier) et des herbacées (quenouille, salicaire pourpre, etc.). Au cours des visites terrains, des grenouilles vertes, des grenouilles léopard, des crapauds d'Amérique ainsi que des traces de rat musqué et de castor ont été observés.



Prairie humide des milieux humides Akiawenrak

Plusieurs activités récréatives, encadrées ou non, ont lieu sur les terrains des milieux humides de Wendake : randonnée pédestre sur et hors-piste, observation de la nature, pêche, bicyclette, camping, feu de camp, trappe, motoneige, vtt, canotage (site de débarquement), baignade, raquette sur et hors-piste, cueillette, etc. D'ailleurs, dès 2013 et au cours des prochaines années, le lot Doyon sera l'objet d'un développement résidentiel. Parallèlement à son développement, un réseau de sentier pédestre sera créé et

rejoindra le sentier du parc linéaire de la rivière Saint-Charles. Ce travail se fera en collaboration avec l'organisme l'APEL et de la Ville de Québec.

À cause de la proximité de centres urbains et de la quantité importante d'utilisateurs, l'intégrité écologique des deux ensembles de milieux humides est menacée. En effet, les pressions anthropiques tels que les sentiers informels, l'utilisation inadéquate des berges qui mènent à l'érosion, les déchets, etc. affectent négativement les milieux

humides de Wendake. C'est pourquoi, il est nécessaire de créer des projets visant à assurer la pérennité de ces milieux tout en continuant de pratiquer diverses activités. D'ailleurs, les membres de la Nation huronne-wendat peuvent devenir des intendants de la protection de ce milieu. De nombreux beaux projets et implication en perspective! Pour toute question ou commentaire reliés aux milieux humides de Wendake, veuillez contacter monsieur Marcel Daigle (418-843-3767, poste : 2229) ou madame Amélie D'Astous (418-843-3767,

ÉCOLE TS8TAÏE

DES HONNEURS À L'ÉCOLE TS8TAÏE

EXPO-SCIENCES AUTOCHTONE 2013 À KUUJJUAQ

Du 18 au 21 mars dernier a eu lieu la finale provinciale d'Expo-sciences autochtone à Kuujjuaq. Les élèves de la 5^e et de la 6^e année ont participé à celle-ci.

Les élèves de 6^e année ont remporté la 1^{re} place dans leur catégorie ainsi que le prix d'excellence en communication.

Les élèves de 5^e année ont remporté la 2^e place dans leur catégorie ainsi que le prix d'excellence en héritage culturel.

Les élèves présents étaient : Tommy Sioui-Couture et Amy-Ève Lapointe en 6^e année et Coralie Duchesneau et Alysson Hervieux en 5^e année.

Nous remercions toutes les personnes qui ont œuvré de près ou de loin à ce merveilleux succès.

Nous sommes très fiers de vous annoncer que Wendake sera la communauté hôte de



Sylvie Sioui, Tommy Couture-Sioui, Audrey Picard, Nathalie Gros-Louis, Frédérick Renaud, Richard Dusault, Alysson Hervieux-Picard, Coralie Duchesneau, Amy-Ève Lapointe

l'Expo-sciences 2014 par l'entremise de l'école Ts8taïe

**Voici un résumé des projets
présentés lors de cette
finale.**

PROJET 6^E ANNÉE

Ĕntenhta' : le jeu du serpent des neiges

Les élèves de la classe de 6^e année de l'école Ts8taïe ont fabriqué quatre serpents des neiges (deux en frêne et deux en érable) et trois sentiers pour pratiquer notre jeu traditionnel. Le but de l'expérience était de vérifier si la longueur et le poids d'un serpent pouvaient influencer la distance atteinte par ce

dernier. En glaçant la piste pour l'expérimentation, ils ont aussi voulu vérifier si la résistance pouvait être réduite.

Cette expérimentation a permis à nos élèves d'en connaître davantage sur l'histoire de notre jeu traditionnel et de travailler des notions scientifiques. Les élèves ont pu aussi s'impliquer dans le cadre de la fête de l'hiver de Wendake en partageant leurs connaissances et en fabriquant le sentier nécessaire pour le jeu.

Lors de l'Expo-sciences autochtone provinciale qui a eu lieu à Kuujjuaq en mars dernier, deux élèves de la classe de 6^e année de l'école

Ts8taie ont su se démarquer. En effet, en plus d'avoir été choisis dans leur classe comme représentants, ils ont réussi à remporter la 1^{ère} place dans leur catégorie (6^e année) parmi la douzaine d'équipes inscrites dans ce concours. Fait marquant plus, ils ont réussi à décrocher le prix d'excellence en communication parmi les quelque 65 équipes inscrites du primaire et du secondaire.

Pour la réalisation du projet, nous tenons à remercier messieurs Sonny Bernier, Patrick Marois et Marcel Godbout pour leur implication remarquable.

PROJET 5^E ANNÉE

Le projet d'Expo-sciences de la classe de 5^e année était sur la poterie traditionnelle wendat. Nous voulions connaître l'utilité du sable ajouté à la pâte d'argile ainsi que la quantité de sable qui devait être ajoutée. Il nous a fallu cinq mois de travail pour réaliser toutes les étapes. Nous avons commencé par ramasser l'argile à Pintendre en début octobre et nous l'avons fait sécher dans un local. Pendant un mois et demi, nous avons réduit l'argile en poudre à l'aide d'une roche et nous l'avons



Tommy Couture-Sioui et Amy-Ève Lapointe

tamisée. Par la suite, nous avons commencé notre expérimentation en faisant trois mélanges différents de pâte d'argile (aucun sable, 1/4 de tasse de sable et 3/4 de tasse de sable). Avec l'aide de madame Monique Picard, nous avons fabriqué nos pots à la fin janvier et nous les avons décorés selon le style traditionnel wendat avec des formes géométriques. En début février, nous avons fait cuire nos pots dans un feu extérieur. Nous avons utilisé des techniques bien précises, et ce, avec l'aide de monsieur Yves Chrétien, archéologue.

À l'aide de nos expérimentations lors de la

fabrication des pots et de la cuisson, nous avons pu constater des différences entre les trois mélanges. Les pots sans sable étaient faciles à travailler mais ne résistaient pas à la cuisson. Les pots avec 3/4 de tasse de sable étaient difficiles à travailler et résistaient à la cuisson mais étaient trop granuleux. Les pots avec 1/4 de tasse de sable se travaillaient bien et résistaient à la cuisson. Nous sommes arrivés à la conclusion que l'utilité du sable était de renforcer l'argile afin que la poterie n'éclate pas dans un feu de bois et que nous devons mettre 1/4 de tasse de sable pour 3/4 de tasse d'argile. Bref, ce

fut cinq mois de travail qui ont demandé de la persévérance, de l'autonomie et de la collaboration de la part des élèves. Malgré la longueur du projet et les étapes plus difficiles, la motivation a toujours été présente.

Coralie Duchesneau et Alisson Hervieux-Picard ont été choisies pour représenter l'école à Expo-Sciences qui a eu lieu à Kuujjuaq. Nous avons remporté la 2^e place (350 \$) dans notre catégorie ainsi que le prix de l'Héritage culturel (500 \$) parmi environ 60 équipes du primaire et du secondaire.

Journée d'activités linguistiques et culturelles pour les élèves de l'école

Par Marcel Godbout

Le 28 mars dernier, les élèves de l'École Ts8taie ont participé à une journée d'activités linguistiques et culturelles avec les professeurs de langue wendat.

Le tout s'est déroulé à la Station touristique de Duchesnay. Les enfants ont découvert l'habitat et les habitudes de vie du porc-épic (ohche). Évidemment, nous avons parlé aux enfants de l'importance de ohche pour les Wendat, de l'utilisation de ses piquants.

Ensuite, ils ont entaillé un érable (wahta), goûté son eau (orānda') et son sirop (otsikhe tändawanh).

Les étapes de production des produits de l'érable leur ont été expliquées et une légende

de nos ancêtres parlant de la découverte de l'eau d'érable leur a été racontée ainsi que l'importance et la signification de l'érable pour les Wendat.

De plus, ils ont utilisé des perles de bois pour créer leur propre collier ou bracelet. Le but était de leur faire connaître les dérivés de l'arbre (yaronta') et ses différentes utilisations.

Une révision des mots de vocabulaire concernant l'arbre (yaronta') a été faite sous forme d'une activité de bricolage au cours de laquelle les enfants ont créé leur propre wahta'.

Nous avons vécu une magnifique journée, nous remercions tous les élèves et le personnel accompagnateur pour leur implication.

Nous donnons rendez-vous aux élèves de l'École Ts8taie pour la 4^e et dernière journée d'activité de langue wendat le 7 juin prochain.

Tiawenhk, önenh.



Les Pneus Économiques

GLC

Usagés et Neufs

Vente, pose et achat de pneus usagés et neufs
Marques et grandeurs variées

Vous voulez

ÉCONOMISER

sur vos pneus d'été et d'hiver ?

Allez consulter notre inventaire
de pneus usagés en ligne !

www.pneusglc.com

ou téléphonez-nous !

Nous offrons :

- des pneus usagés de qualité dans une multitude de marques et de grandeurs à une fraction du prix des neufs ;
- la possibilité de commander des pneus neufs au meilleur prix sur le marché ;
- un service de qualité supérieure à moindre coût.

Service de pose et de balancement
à partir de

34.95 \$

Les Pneus Économiques

GLC

Pour des bons pneus
à des prix inégalés c'est :

418 845-9999

Cell : 418 576-8777

Fax : 418 845-2628

info@pneusglc.com

535 rue Chef Max Gros-Louis

Wendake, Qc

GOA 4V0

www.pneusglc.com



BOURSE LUC LANGEVIN

Dépassement, effort, détermination

École Ts8taïe et écoles secondaires

Luc Langevin représente bien la détermination, l'excellence et la performance. Il a su se démarquer par la qualité de son art dès son plus jeune âge. Il est envahi par la curiosité et le désir de comprendre.

Par conséquent, l'école Ts8taïe désire honorer ce magicien par la reconduction d'une bourse soulignant les qualités propres à Luc Langevin, soit le dépassement, l'effort et la détermination.

POUR QUI

Tous les élèves du niveau primaire de l'école Ts8taïe et tous les élèves de Wendake de niveau secondaire.

POURQUOI

Ce programme de valorisation veut souligner les efforts constants, la détermination, la persévérance et le dépassement des élèves au cours de leur scolarisation.

COMMENT

Pour soumettre la candidature d'un élève, il suffit d'expliquer brièvement en un maximum de 300 mots les raisons qui justifient que cet élève se démarque. La date limite est le 1 juin 2013. Faire parvenir une lettre à l'école Ts8taïe à l'attention de monsieur Richard Dussault.

VALEUR

250 \$ au primaire

300 \$ au secondaire

AVIS

Le terrain de jeux sera ouvert cette année du 2 juillet au 16 août. Pour inscrire votre ou vos enfants, l'inscription est mercredi le 12 juin à partir de 16 h jusqu'à 20 h au centre récréatif Omer-Lainé.

2^e Édition de la Marche de l'espoir en prévention du suicide

Le 4 février dernier, une marche de l'espoir a été organisée par l'équipe des services sociaux du Centre de santé Marie-Paule-Sioui-Vincent dans le cadre de la 23^e édition de la semaine de prévention du suicide qui avait lieu du 3 au 9 février 2013. Près de 50 personnes, incluant des enfants, adultes et personnes âgées, ont pris part à la marche qui s'est déroulée sur un parcours d'un kilomètre au départ de l'école Ts8taïe. Les marcheurs ont ainsi manifesté leur appui envers cette cause qui touche beaucoup de membres des Premières Nations et du Québec.

La marche s'est terminée par un rassemblement autour d'un feu près de la Maison des jeunes. Monsieur Marcel Godbout a fait un chant de fermeture après avoir brûlé le tabac qu'il avait remis à tous lors de l'ouverture de celle-ci. L'équipe des Services sociaux a tenu à rassembler les participants à l'école Ts8taïe pour y servir café, chocolat chaud et bouillon de poulet afin de fraterniser.

« Le Grand Chef Konrad Sioui a tenu à exprimer ses bonnes pensées aux participants malgré qu'il n'ait pu participer, en raison d'une séance du Conseil tenue ce soir-là. En cette 2^e édition de la marche, les objectifs étaient d'appuyer tous ceux et celles que le suicide a touché. Nous sommes tous préoccupés par cette réalité et il faut démontrer notre solidarité envers les communautés touchées par cette problématique qui demeure taboue. De plus, le slogan de la

MARCHE DE L'ESPOIR CONTRE LE SUICIDE



WENDAKE LE 4 FÉVRIER 2013

Participants à la marche du 4 février 2013

Photo : Jean-Louis Régis

semaine de la prévention suicide cette année était «**T'es important pour nous. Le suicide n'est pas une option**». Cette phrase toute simple souligne la place unique et précieuse que chaque personne occupe dans son entourage et dans la communauté. Le message lancé lors du mot de bienvenue était qu'afin de bâtir ensemble une communauté sans suicide, il importe que chacun d'entre vous puisse témoigner à ses proches, combien ils sont importants. Aussi, comme communauté, il est primordial de s'unir, car tous ensemble on peut faire une différence dans la vie de quelqu'un qui souffre, le suicide étant avant tout une question de souffrance. Une petite épinglette a été distribuée à tous à cet effet » a déclaré madame Cathia Huot, psychologue au Centre de santé et membre du comité organisateur de la marche.

Pour l'année à venir en matière de prévention du suicide, un plan d'action 2013-2018 a été élaboré incluant des activités d'ordre individuel (consultations, gestion de crise), des activités de

groupe (formation, sentinelles dans le milieu) et des activités communautaires (Journée mondiale de prévention suicide, semaine de prévention suicide) en lien avec la prévention, l'intervention et la postvention suicide. À cet effet, l'entente de services entre les services policiers et le Centre de prévention du suicide de Québec a été reconduite.

Il est important de rappeler que des services **professionnels et confidentiels** sont offerts au Centre de santé pour les gens qui auraient besoin d'aide. Une équipe d'intervenants psychosociaux est disponible (psychologues et travailleuse sociale) pour offrir des services de consultation, de gestion de crise et de suivi

psychosocial pour toute problématique incluant le suicide. L'équipe est formée à intervenir selon le guide des meilleures pratiques en prévention du suicide.

En cas d'urgence, la ligne de prévention suicide 1-866-Appelle est disponible 24 h/7jours ainsi que le Centre de crise de Québec et le 911.

Merci aux organisateurs de la marche, aux partenaires impliqués ainsi qu'à tous les participants pour avoir posé un geste positif et concret !

La direction Santé, Loisirs et Services sociaux.

La construction du nouveau centre de santé Marie-Paule Sioui-Vincent va bon train!

Les travaux de construction du nouveau centre de santé vont bon train sur la rue de l'Ours. Entamés en octobre dernier, nous en sommes à mi-chemin et les travaux devraient être achevés en septembre 2013.



Chantier du futur Centre de santé Marie-Paule Sioui-Vincent
Photo: Mélanie Vincent

"Environ 50 % des travaux sont complétés. Comparativement aux locaux actuels, le nouveau centre sera plus grand et mieux adapté aux besoins car il a été conçu et aménagé pour accueillir des services de santé et des services sociaux. De plus, nous avons construit le bâtiment dans l'esprit du développement durable. Par exemple, nous avons conçu des installations de chauffage qui permettront l'utilisation de la biomasse et la structure est faite de bois lamellé. Nous avons également favorisé au maximum l'embauche

d'entreprises locales huronnes-wendat pour effectuer les divers travaux nécessaires à la construction" a déclaré Denis Dubé, directeur du secteur de l'Habitation et de Terres.

Rappelons que la construction du nouveau centre de santé s'inscrit dans le développement du Projet Tortue "Yändiawich" et que celle-ci est subventionnée à majorité par Santé Canada et en partie par le ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada.

25 ans
d'expérience

Travail bien fait,
client satisfait !

GENEST ET PICARD

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
ET
SPÉCIALISÉ

*Faites confiance à notre main d'œuvre
qualifiée et responsable*



- ✓ **Travaux de qualité**
- ✓ **Propreté des lieux**
- ✓ **Assurances**
- ✓ **Prix compétitifs**

**Pour une protection à vie de
tout votre système de toiture
GAF !**



25 ans
d'expérience

Travail bien fait,
client satisfait !

GENEST ET PICARD

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
ET
SPÉCIALISÉ

*Faites confiance à notre main d'œuvre
qualifiée et responsable*



- ✓ **Travaux de qualité**
- ✓ **Propreté des lieux**
- ✓ **Assurances**
- ✓ **Prix compétitifs**

**Pour une protection à vie de
tout votre système de toiture
GAF !**



Comité des usagers du Centre de santé Marie-Paule-Sioui-Vincent et des résidents de la Résidence Marcel Sioui



Les membres : Lison Picard, membre, René W. Picard, directeur Santé, Loisirs et Services sociaux, Nathalie Picard, secrétaire-trésorière, Barbara Ann Lewin, membre, Renaude Bastien, présidente, Louise Martel Gros-Louis, membre, Micheline Roy, directrice adjointe à la santé, Irène Duchesneau, vice-présidente, Lise Langlois, conseillère à la qualité des services, Marjolaine Picard, secrétaire DSLSS, Chef René Gros-Louis, Chef à la Santé, membre d'office (absent sur la photo)

Stéphane Sioui, membre (en mortaise)

Qui sommes-nous?

En vertu du règlement du Comité des usagers et des résidents approuvé par le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) le 17 mai 2010, nous sommes **fiers de représenter les utilisateurs de services** du Centre de santé Marie-Paule-Sioui-Vincent et de la Résidence Marcel-Sioui. Nous avons accepté de faire partie du Comité des usagers et des résidents du CNHW à titre bénévole.

Quel est notre mandat?

Le mandat de ce comité est d'être le **gardien des droits des usagers**. Le **respect des usagers**, la **qualité des services** et la **satisfaction de la clientèle** constituent les assises qui guident nos actions.

Comment nous joindre?

Si vous souhaitez communiquer avec nous, nous vous invitons à communiquer avec madame Lise Langlois, conseillère à la qualité des services :

Téléphone : 418-843-5005

Courriel : agirelise@sympatico.ca

Adresse postale :

AGIRE Internationale Inc.
4600, boul. Henri-Bourassa,
Bureau 260
Québec (Québec) G1H 3A5

Vous pouvez aussi faire vos commentaires par écrit et les déposer dans l'une des **boîtes à suggestion** situées aux endroits suivants :

Dans la salle d'attente du Centre de santé Marie-Paule-

Sioui-Vincent (255, place Chef Michel Laveau)
À l'entrée de la Résidence Marcel Sioui (70, rue de l'Ours)

Nous vous rappelons que nous sommes tenus au devoir de confidentialité!

L'assemblée générale annuelle aura lieu le 22 mai à 19 h à la résidence Marcel-Sioui

Le comité des résidents de la Résidence Marcel Sioui

La Résidence Marcel Sioui offre des services d'hébergement à 12 résidents. Afin de maintenir la qualité des services auprès de sa clientèle et de leurs proches, un comité représentatif des résidents et des familles a été créé depuis plusieurs années.

Pour l'année 2013, le Comité des résidents est composé de résidentes et de représentants des familles. Il joue un rôle de vigie pour le bien-être des résidents. Le comité est le porte-parole auprès de la direction Santé, Loisirs et Services sociaux concernant les besoins des résidents.

La Résidence Marcel Sioui est fière de vous présenter les membres du Comité des résidents!



Membres du Comité des résidents de la Résidence Marcel Sioui de gauche à droite : Nathalie Picard, secrétaire-trésorière, Renaude Bastien, présidente, Madeleine Blais, résidente, Marthe Blanchet, représentante des familles, Noëlla Gros-Louis, résidente, Céline Lefebvre, représentante des familles, Micheline Roy, directrice adjointe à la santé, Marie-Paule Gros-Louis, résidente.

AGENDA CULTUREL

Prochaine Cabane d'automne

L'activité de la Cabane d'automne aura lieu cette année du 20 au 22 septembre 2013 à la Forêt Montmorency. Détails à venir dans la prochaine édition du Yakwennra.

Exposition Akakonhsa' – Fabuleux dédoublements

Dans le cadre de l'événement Printemps autochtone d'Art produit par Ondinnok, la maison de la culture Frontenac présente l'exposition Akakonhsa' – Fabuleux dédoublements sous le commissariat de Guy Sioui Durand. Cette exposition d'art autochtone actuel rassemble des œuvres significatives de l'évolution de l'art autochtone en Amérique du Nord et des commandes inédites in situ, interdisciplinaires et inter Nations. Elle convoque un pionnier en Norval Copper Thunderbird Morrisseau, des aîné(e)s en Domingo Cisneros, Alanis Obomsawin, Virginia Pésémapéo Bordeleau et Diane Robertson. S'y joignent les nouveaux chasseurs/chamans/guerriers par l'art que sont David Garneau, Nadia Myre, Hannah Claus, Sonia Robertson et Sophie Kurtness, Sylvie Paré et Robert Laliberté, Lydia Mestokosho-Paradis, Eruoma Awashish, Mike Padden et l'apparition de Miss Chief Eagle Testickle (Kent Monkman).

L'exposition est présentée à la Maison de la culture Frontenac, Hall d'entrée et studio 2, jusqu'au 8 juin 2013.

La maison de la culture Frontenac est située au 2550, rue Ontario Est, Montréal. Heures d'ouverture : du mardi au jeudi de 12 h à 19 h et du vendredi au dimanche de 12 h à 17 h. Fermé les dimanches à partir du 26 mai. Entrée libre. Info : 514 872-7882 ou www.accessculture.com

Guy Sioui Durand est le commissaire de cette exposition. Membre de la Nation huronne-wendat, il est sociologue (PH.D.), critique d'art, commissaire indépendant et conférencier de renom. L'art actuel et l'art amérindien sont ses domaines d'intervention. À la suite d'une douzaine d'événements d'art actuel, d'art social et d'art amérindien entre 2000 et 2012, Guy Sioui Durand signe l'exposition d'art autochtone actuel Fabuleux dédoublements dans le cadre de l'événement Printemps autochtone d'Art à la maison de la culture Frontenac. Les 29 et 30 mai, il est invité au colloque Art contemporain autochtones et Identités à l'Institut National d'Histoire de l'Art, Sorbonne 3, Paris.

Nouvelle Commission de validation et de coordination historique et culturelle

Sous la responsabilité du Chef Jean Sioui, une commission de validation et de coordination historique et culturelle est en voie d'être mise sur pied, dont les membres seront des experts en histoire et en culture huronne-wendat.



Objectifs de la commission :

- Corriger et modifier les contenus actuels qui comportent une dimension historique et culturelle;
- Coordonner et valider les prochains contenus historiques et culturels de la Nation huronne-wendat pouvant comporter une incidence sur nos droits et intérêts;
- Prendre les actions nécessaires pour faire connaître adéquatement notre vision de l'histoire de la Nation huronne-wendat et de son territoire.

Mise à jour de la Politique culturelle huronne-wendat

Le CNHW procédera sous peu à la mise à jour de la Politique culturelle huronne-wendat. Cette politique nous permettra, en tant que Nation distincte, de définir clairement en l'an 2013 et pour plusieurs années, les stratégies et les actions à prendre afin de permettre à notre culture non seulement de survivre, mais de s'affirmer. La population wendat sera consultée pour la validation et la réécriture de notre ancienne politique qui date déjà de plus de 11 ans.

Suggestions de lecture en français

Essai : « Au nom de la loi, JE VOUS ARRÊTE » de Jean-Pierre Sawaya

Jeunesse: «PMOLA en quatre temps » de Sylvain Rivard

Roman : « Champion et OOneemettoo » de Tomson Highway

Suggestion de lecture en anglais: « Peace, Power, Righteousness, An Indigenous Manifesto », de Taiaiake Alfred.

Les livres proposés sont tous disponibles à la Librairie Hannenorak.



Retour du spectacle Ozalik en 2013

Le très acclamé spectacle wendat **Ozalik**, vu par plus de 10 000 spectateurs ces deux dernières années, est de retour à l'amphithéâtre de Wendake pour une 3^e édition en 2013. Au coût d'admission générale de 30 \$ le billet, les 20 représentations auront lieu du 23 juillet au 17 août, du mardi au samedi à 20 h 30.

Une formule améliorée

Comme on ne change pas une formule gagnante, ceux qui ont déjà assisté aux représentations en 2011 ou 2012 reconnaîtront certainement plusieurs éléments tels que les danses énergiques à saveur

autochtone contemporaine, les très appréciés Gilles Sioui et Andrée Levesque, le très solide groupe musical **Sondaky** composé de huit artistes, la quête existentielle de Kiwhata, un jeune wendat qui surfe entre modernité et tradition, ou encore le militantisme de Tsywanda, sa cousine, porte-parole de EDP, enfants en détresse pour la planète.

Par contre, en plus de garder tous ces éléments qui ont fait le succès d'**Ozalik**, Gaëtan Sioui concepteur et metteur en scène, nous promet une fois de plus de belles nouveautés : «En plus de ce nous avons dans les années passées, nous avons voulu valoriser notre spectacle en y ajoutant cette année des projections multimédias. Notre histoire, la mémoire de notre magnifique

territoire, le Nionwentsio, sera reproduite sur scène et les gens pourront mieux la comprendre via l'image. Nous voulons que notre édition 2013 soit encore plus intense en émotions et nous croyons que notre spectacle sera plus poignant avec les effets multimédias ajoutés».

Une invitation pour tous!

Les billets pour Ozalik seront en prévente au coût de 20 \$ dès maintenant jusqu'au 1^{er} juin prochain, à l'Office du tourisme. Pour plus d'information sur ce spectacle, vous pouvez visiter le site Internet de la production à www.ozalik.com ou communiquer avec monsieur Gaëtan Sioui directement au numéro de téléphone suivant : 418-558-6566. Une prévente aura lieu lors du Pow Wow de Wendake.

Reliques et passages au Musée huron-wendat

Jusqu'au 3 novembre prochain, le Musée huron-wendat présentera Reliques et passages, une exposition de l'artiste atikamekw Eruoma Awashish. Originaire d'Obedjiwan, née d'un père atikamekw et d'une mère québécoise, fermement ancrée dans le milieu culturel de Mashteuiatsh depuis maintes années, Eruoma Awashish aborde régulièrement le métissage et l'identité dans son travail et cette nouvelle exposition ne fait pas exception. Reliques et passages aborde le sacré et ses symboles, conjuguant les figures traditionnelles amérindiennes au bagage chrétien, parfois en opposition, parfois en complémentarité. Comment cerner, peser la valeur relative de l'une et de l'autre tradition, qui se côtoient aujourd'hui dans les différentes communautés – et chez l'artiste – pour faire sens du monde? Son travail explicite la concurrence et la superposition des symboles par l'hybridité du rendu artistique: la feuille d'or côtoient les cranes d'animaux, les croix – à peine voilées – répondent au corbeau. Par ces symboles qui s'entrecroisent, ses œuvres parlent à la fois de contraste et de métissage, de dualité et d'équilibre, de souffrance et de sérénité. Vous avez jusqu'au 3 novembre pour venir découvrir l'univers sacré d'Eruoma Awashish au Musée huron-wendat.



Vous avez du Talent ? Vous êtes Autochtone ? Vos intérêts sont Musicaux ???

Vous êtes dans la mire de TAM! Nous sommes présentement à la recherche d'artistes émergents pour se mettre en valeur devant nos téléspectateurs.

Production TAM inc. de Wendake est fière d'annoncer la réalisation de sa quatrième série d'émissions de télévision sur la musique autochtone. Tout comme les années antérieures, celles-ci seront animées par Marco Collin et diffusées sur le Réseau de télévision des peuples autochtones – APTN.

**Nous sommes présentement à la recherche de talents autochtones musicaux :
auteur(e)-compositeur(trice)-interprète.**

Cette initiative permet aux gens des Premières nations de se consacrer à leur passion et de pouvoir croire en leur rêve et en leur potentiel. Si vous êtes intéressés à y participer, ou que vous connaissez un artiste, veuillez contacter notre équipe le plus rapidement possible à l'adresse courriel suivante : auditions@radiotam.tv

En 2012, TAM a produit treize émissions mettant en vedette une vingtaine de talents de diverses nations, notamment Samian, Mélissa Girvan, Laurent Mckenzie, Robert Seven- Crows, Sakay Ottawa, Mike O'Cleary, Gilles Sioui, Élise Boucher-DeGonzague, Akienda Lainé, Kathia Rock et Natasha Kanapé Fontaine.

Nous tenons à remercier nos commanditaires et nos téléspectateurs qui continuent de nous encourager dans cette magnifique aventure!

Bienvenue aux artistes de la relève. Nous possédons la même passion: la musique!

Production TAM inc.

Isabelle Gros-Louis Michaud, recherchiste, 418-915-3751

Annik Dion, coordonnatrice, 418-624-2535 poste 235

Luc Vincent-Savard, président

650, rue Chef Pierre Athironta

Wendake (Québec) G0A 4V0

Courriel : auditions@radiotam.tv

Société
de développement
des entreprises
culturelles

Québec



Réseau de télévision des
peuples autochtones



Canadian
Heritage

Patrimoine
canadien

Canada

La construction de la Maison longue à l'Hôtel-Musée Premières Nations avance!



Photo : Mélanie Vincent

Les travaux de construction de la Maison longue sur le site de l'Hôtel-Musée Premières Nations vont bon train. La Maison Longue devrait être terminée d'ici au début de l'été 2013.

Votre maison neuve à Wendake

Licence R.B.Q.: 8000-4872-09

Plan personnalisé

Pour un
temps limité!

Jusqu'à

10 000 \$*

en chèques cadeaux à l'achat de votre maison Pro-Fab
*Certaines conditions s'appliquent. Voir détails sur les sites de vente.

CONSTRUCTION USINÉE

À l'abri des intempéries, ça signifie une qualité de précision et un contrôle sur les coûts et délais

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL LICENCIÉ

Gérant votre chantier de la fondation à l'inspection

CENTRE DE DÉCORATION PRO-FAB DESIGN

Tous vos choix faits au même endroit avec un service-conseil gratuit

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

À l'aide d'un responsable de la relation clientèle attiré

4 maisons modèles à visiter à

QUÉBEC 2210, boul. Wilfrid-Hamel 418 681 4422



**VOTRE PROJET
NOTRE PASSION**

profab.ca

ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

Moot à Wendake – Route Culture

Par: Chef Line Gros-Louis, Responsable de la Solidarité sociale

La Nation huronne-wendat recevra la visite de jeunes scouts provenant de diverses parties du monde les 11 et 15 août prochain.

Le Moot Scout mondial 2013 est un événement international dont les participants sont âgés de 18 à 25 ans. Plusieurs jeunes ont choisi une activité de service intitulé Route Culture dans le cadre des projets communautaires. Ils viendront, entre autres, nettoyer les berges de la rivière, rencontrer les aînés et les jeunes de la communauté afin de partager notre culture.

Un dîner sera organisé à la salle Kondiaronk et nous avons besoin de bénévoles afin que l'activité se déroule bien. Si vous êtes intéressés à vous impliquer, nous vous invitons à contacter monsieur Maurice Duchesneau au 418-843-8525.

QUESTIONS ET RÉPONSES CONCERNANT LA CÉRÉMONIE DE RÉ-ENTERREMENT DE NOS ANCÊTRES EN ONTARIO



Ce document vous présente, des questions et des réponses concernant la découverte d'un ossuaire (restes squelettiques) de nos ancêtres hurons-wendat à Kleinburg en Ontario. Ces restes squelettiques seront ré-enterrés lors d'une cérémonie en septembre 2013. Un rassemblement est prévu et les membres de la Nation huronne-wendat et leurs familles seront invités à faire partie du voyage du 12 au 15 septembre 2013.

Pour vous informer sur ce rassemblement et sur l'historique du dossier, nous vous présentons ici des questions et réponses à lire très attentivement. Si vous avez d'autres questions, SVP communiquez avec Mélanie Vincent au 418-580-4442 ou melanievincent21@yahoo.ca, vos questions seront dirigées aux personnes concernées.

Un comité d'organisation de la cérémonie de ré-enterrement a été formé :

- Chef Line Gros-Louis, responsable du dossier
- Sage Daniel Proteau
- Michel Savard
- Louis-Karl Picard-Sioui
- Louis Lesage
- Mélanie Vincent

QUESTIONS SUR L'HISTOIRE DES OSSEMENTS	RÉPONSES
<p>En quelle année les ossements ont-ils été découverts et par qui? Que s'est-il passé avec ces ossements? Qui les a conservés?</p>	<p>Au milieu du vingtième siècle, le corps enseignant de l'Université de Toronto, ainsi que le personnel et des étudiants avec d'autres affiliés à l'Université, ont pris part à des fouilles sur des sites archéologiques du sud de l'Ontario dans lesquels des restes squelettiques humains ont été trouvés, exhumés et transportés ultimement à l'Université de Toronto pour étude plus avancée et/ou pour préparer un endroit de résidence assuré pour un assemblage d'artéfacts, où les soins appropriés seraient disponibles. De telles fouilles faisaient partie d'efforts scientifiques pour identifier, étudier et conserver des restes matériels relatifs à l'histoire des Autochtones de la région des Grand Lacs. Ces fouilles étaient souvent exécutées sans les connaissances ou le consentement de la Première Nation. (Source : Préambule, protocole d'entente avec l'Université de Toronto).</p> <p>En 1970, des fouilles ont été effectuées à l'Ossuaire Kleinburg par des archéologues de l'Université de Toronto. En 2007, des restes humains additionnels furent découverts sur la surface du même site. La Fiducie du patrimoine ontarien détient actuellement les restes squelettiques et objets funéraires de l'Ossuaire Kleinburg, qui sont retenus au Campus Mississauga de l'Université de Toronto. (Source : protocole d'entente avec l'Université de Toronto, paragraphes E et H).</p>
<p>Où est situé l'endroit où les ossements ont été retrouvés?</p>	<p>Les ossements ont été retrouvés à plusieurs endroits dans le sud de l'Ontario, qui est l'une des régions qui fait partie du territoire ancestral des Hurons-Wendat. Le plus grand ossuaire, l'Ossuaire Kleinburg, date du début du 17^e siècle. L'Ossuaire Kleinburg se trouvait sur la Propriété Glassco, qui maintenant fait partie d'un secteur de conservation et est protégée comme site patrimonial naturel archéologique. La Fiducie détient en fidéicommiss, au nom des citoyens de l'Ontario, la Propriété Glassco. L'endroit pour la ré-inhumation de tous les restes squelettiques and objets funéraires serait aussi près que possible de l'Ossuaire Kleinburg, au nouveau Ossuaire Thonnakona. (Source : protocole d'entente avec l'Université de Toronto, préambule, paragraphe N)</p>
<p>Environ combien de nos ancêtres vivaient sur ce site à l'époque?</p>	<p>Nous n'avons pas de chiffre exact à savoir combien de gens vivaient dans les villages associés aux ossements retrouvés. Skandatut, le village associé avec l'Ossuaire Kleinburg, avait une population estimée entre 1500 et 2000 personnes.</p>
<p>Comment le site sera-t-il identifié après la cérémonie?</p>	<p>Après la cérémonie, le site sera identifié comme l'Ossuaire Thonnakona.</p>
<p>Pourrons-nous aller visiter ce site par après quand nous le voudrons?</p>	<p>L'Ossuaire Thonnakona pourra être visité, les modalités demeurent à établir.</p>

QUESTIONS SUR LA CÉRÉMONIE DE RÉ-INHUMATION	RÉPONSES
Comment nos ancêtres inhumaient-ils les gens qui mouraient?	Anciennement, les villages wendat étaient déménagés environ tous les 15 ans. Lorsqu'il y avait des morts non-violentes, les corps étaient déposés dans des cercueils d'écorce puis amenés dans un cimetière en retrait du village, souvent sur des échafaudages. Les vivants prenaient soin des cimetières tant qu'ils ne changeaient pas d'emplacement. Avant de déménager leur village, ils effectuaient le Grand Festin des Morts. Lors de cette cérémonie, les ossements étaient nettoyés de toute chair, puis inhumés dans une fosse commune. Les dépouilles d'un cimetière étaient enterrées ensembles, peu importe l'âge ou le sexe. Cette grande cérémonie libérait les esprits des défunts pour qu'ils puissent commencer leur chemin sur le sentier de l'Ouest, vers le Pays des Morts. Nos traditions précisent par contre que ce ne sont pas tous les esprits ou "âmes conscientes" qui quittaient pour l'autre monde. Certains, surtout des enfants ou des vieillards, décidaient parfois de demeurer sur le site de l'ossuaire.
Pourquoi devons-nous les ré-inhumer aujourd'hui, en 2013?	<p>Dans nos traditions, les ancêtres ont une importance capitale. Leur sagesse et leurs hauts-faits sont célébrés longtemps après leur départ. Ils sont présents dans nos prières et dans nos rituels. Ils font partie de nos vies et nous croyons qu'ils ont toujours un rôle dans notre société.</p> <p>Ce respect envers les défunts s'étend non seulement à leurs esprits, mais également à leurs dépouilles. En effet, les enseignements traditionnels nous dictent que l'une des âmes, la mémoire du défunt, est conservée dans les os. C'est pourquoi nous avons toujours un très grand respect envers les ossements de nos ancêtres.</p> <p>Une fois dans un ossuaire, la mémoire des ancêtres devait reposer en paix pour l'éternité. Or, au XXe siècle, de nombreux ossuaires wendat furent dérangés. Les ossements furent déterrés par des archéologues, puis étudiés et entreposés dans des universités pendant des décennies. En tant que Wendat, il est donc de notre devoir de veiller à ce qu'ils retournent en terre, si possible dans leur lieu d'origine, pour qu'ils puissent enfin retrouver leur repos et leur dignité.</p>
Combien de temps durera la cérémonie de ré-inhumation?	Il est difficile de quantifier de façon exacte combien de temps durera la cérémonie, mais étant donné le nombre important d'ossements, il est fort probable que cela dure toute une journée.
Qui devrait être présent à la cérémonie?	Il revient à chaque descendant wendat adulte de juger s'il peut et doit être présent, homme ou femme. Une telle cérémonie est enrichissante, certainement, mais elle est aussi extrêmement exigeante tant physiquement, mentalement que spirituellement. Aussi, il est important que chaque personne intéressée réfléchisse à ses capacités pour prendre la bonne décision. Par exemple, certaines personnes évitent de façon systématique les salons funéraires, car elles sont incapables de voir un mort. Alors imaginez leur réaction devant près de 2000 corps! Oui, il s'agit d'un événement culturel significatif où tous les Wendat sont conviés, mais c'est très loin d'être un pique-nique ou un pow-wow. Il n'est pas question ici d'effrayer personne, mais il faut dire les vraies choses: il s'agit d'une cérémonie funèbre où seront exposées puis ré-enterrées près de 2000 dépouilles qui ont été arrachées à leurs sépultures et gardées dans des entrepôts pendant des années. Ce n'est certainement pas un événement pour les gens fragiles émotionnellement ou spirituellement. De même, il faut tenir compte que, de par sa durée, la cérémonie sera difficile physiquement.

Les enfants peuvent-ils être présents?	Il n'y a aucune interdiction en ce qui touche la présence d'enfants. Mais de par sa nature, un tel événement peut être troublant, surtout si l'enfant n'a pas été élevé dans les traditions spirituelles wendat. Il revient aux parents de juger si leur enfant ou adolescent peut être présent et d'en assumer la responsabilité . La présence d'enfants en bas âge est fortement déconseillée. Les enfants présents devront être sous la surveillance directe et constante d'un adulte, pour éviter de nuire au bon déroulement du rituel.
À qui appartenait ces ossements: Des femmes? Des hommes? Des enfants? Savons-nous de quoi ils sont décédés?	Il y a des ossements d'hommes, de femmes et sûrement d'enfants. Mais la coutume voulait que les enfants en très bas âge soient inhumés différemment et ailleurs, alors il y a peu de chance qu'il y ait des bébés. De même, les victimes de mort violente étaient normalement inhumées immédiatement à leur lieu de décès et non pas dans un ossuaire collectif.
Qui s'occupera du déroulement de la cérémonie et des rituels?	Le rituel de ré-enterrement sera officié par la Maison-Longue Akiawenrahk, une institution traditionnelle de notre Nation, en collaboration avec différents Wendat d'ici et d'Oklahoma.
Est-ce que nos frères et sœurs Wyandots sont invités à participer ?	Bien sûr! Ce sont autant leurs ancêtres que les nôtres. D'ailleurs, certains membres traditionnels Wyandots participeront de façon active dans la cérémonie.
Que se passera-t-il pendant la cérémonie?	La cérémonie se déroulera en plusieurs étapes. Certaines étapes préparatoires auront lieu en privé. La majeure partie de la cérémonie consistera en certaines prières, incantations et chants. Les gens présents seront invités à porter les boîtes, à la chaîne, vers le nouveau lieu de sépulture, tout en chantant un hymne funèbre. Le protocole du rituel sera très strict. Vu le sérieux de ce type de cérémonie, il n'y a pas de place pour l'improvisation.
Que signifie au juste cette cérémonie de ré-inhumation?	L'objectif ultime de la cérémonie est très simple: redonner la paix et la dignité à nos ancêtres et apaiser leurs esprits.
Y-a-t-il des choses à respecter pendant la cérémonie?	La quiétude doit régner lors de la cérémonie. Aucune consommation de drogues et/ou d'alcool 48 heures avant la cérémonie et pendant la cérémonie ne sera tolérée et ce, sans exception, sous peine d'expulsion.

QUESTIONS SUR LE VOYAGE	RÉPONSES
Quand la cérémonie aura-t-elle lieu?	Les dates du voyage sont du 12 au 15 septembre 2013. La cérémonie officielle de ré-inhumation aura lieu le 14 septembre.
Est-ce que le CNHW organise un voyage de groupe? Comment le voyage sera-t-il organisé?	OUI, le CNHW organisera un voyage de groupe. Un autobus « voyageur » est loué. L'autobus partira du stationnement du CNHW le jeudi 12 septembre à 9h. Le voyage dure 10 heures de route, jusqu'à Toronto en Ontario. Un hôtel a été réservé pour 3 nuits. Le retour en autobus s'effectuera le dimanche 15 septembre à 9h, pour arriver à Wendake vers 19h. Les coûts demeurent à établir.
À quel endroit aura lieu la cérémonie?	La cérémonie aura lieu sur le site GLASSCO situé à environ 25 km de Vaughan.
Qu'allons-nous faire pendant le voyage en Ontario? Quelles sont les activités prévues?	Jeudi 12 septembre : voyage de Wendake à Toronto. Vendredi 13 septembre : transport des boîtes d'ossements, préparation rituelle du site. Samedi 14 septembre : tenue de la cérémonie rituelle et festin. Réception avec l'Université de Toronto en soirée. Dimanche 15 septembre : voyage de Toronto à Wendake.

Qui peut participer au voyage du 12 au 15 septembre ?	Tous les membres de la Nation huronne-wendat et leur famille sont invités à participer (adultes et enfants). Comme cette cérémonie se déroulera en l'honneur de nos ancêtres, il est demandé de respecter une certaine limite et d'inviter les personnes qui font partie du cercle restreint des membres de la Nation. Par exemple, les membres d'une même famille et les conjoints/parents non autochtones sont les bienvenus, <u>mais pas les copains, collègues ou autres personnes qui ne sont pas directement liés.</u> Les participants au voyage sont invités à participer au transport des boîtes d'ossement sur le site en formant une « chaîne humaine » pour la mise en terre de nos ancêtres.
Combien de places y a-t-il pour le voyage?	Il y aura une quarantaine de places disponibles au départ, mais si la demande est plus élevée, nous verrons à ajouter des places.
Faut-il réserver sa place pour le voyage?	Oui, la réservation des places est OBLIGATOIRE et aucune réservation ne sera acceptée sans paiement. Il faut remplir le formulaire que vous recevrez par la poste sous peu.
Combien le voyage coûte-t-il et qu'est-ce qui est inclus?	Le coût du voyage demeure à déterminer car nous sommes à finaliser nos budgets. Le tarif inclura le transport en autocar de luxe et l'hébergement pour 3 nuits. Vous pouvez dès maintenant signifier votre intérêt à participer!
Quelle est la date limite de réservation des places et auprès de qui doit-on réserver ?	La date limite sera le 7 septembre 2013. Pour réserver, il faudra remplir le formulaire et acheminer le paiement (chèque ou argent comptant) au Conseil de la Nation huronne-wendat. Le formulaire vous sera acheminé par la poste et sera disponible à la réception du CNHW ou encore, communiquez avec Mélanie Vincent à melanievincent21@yahoo.ca ou par téléphone à (418) 580-4442. Signifiez votre intérêt dès maintenant !
Qui accompagnera le groupe?	Une équipe d'une dizaine de personnes déléguées par le CNHW accompagneront le groupe en autobus.
Comment se vêtir? Quoi apporter?	Vous devez considérer que la cérémonie de ré-inhumation se fera sur un terrain extérieur en septembre, dans un champ qui a été labouré. Prévoir des vêtements en cas de pluie (imperméable, bottes de pluie, parapluie). Il faut être chaussé confortablement, des souliers ou bottes de marche sont recommandés. Des collations seront offertes lors de la cérémonie.
Est-ce que les personnes ayant des difficultés à marcher peuvent se rendre facilement sur le site de ré-inhumation pour la cérémonie?	Oui, le sentier sera aménagé en conséquence et des véhicules tout terrain pourront transporter les gens à mobilité restreinte.
Pouvons-nous apporter une caméra pour prendre des photos et filmer la cérémonie?	Vous pouvez apporter une caméra pour le voyage. Cependant, aucune photo ni aucun film, ni enregistrement audio ne seront permis sur le site du ré-enterrément avant et pendant la cérémonie et ce, par respect de ce rituel sacré en mémoire de nos ancêtres. La cérémonie n'est pas un spectacle ni l'endroit pour les médias. Aucun média ne sera admis sur le site du ré-enterrément. Les sonneries de téléphones cellulaires devront être fermées.
Pouvons-nous se rendre à la cérémonie par nos propres moyens?	Oui, vous pouvez vous y rendre par vos propres moyens et vous êtes les bienvenus dans toutes les activités prévues. Dans ce cas, vous êtes entièrement responsable de votre transport, vos repas, votre hébergement et de toute autre dépense. Vous devez cependant nous aviser à l'avance de votre présence en remplissant le formulaire d'inscription.
Pouvons-nous déposer une offrande dans l'ossuaire ?	Oui, vous pourrez déposer une offrande qui est significative pour vous dans l'ossuaire (c'est-à-dire la tranchée où sont ré-enterrés les ossements). Par exemple : sauge, foin d'odeur. Bien entendu le gros bon sens est de mise.

Gala des Prix Mérite de la Nation, 3^e Édition 2013

Par : Chef Jean Sioui, responsable des activités communautaires

Le 5 septembre prochain, la 3^e Édition du Gala des Prix Mérite de la Nation aura lieu. Cette année, les Chefs et les directeurs associés aux catégories de nomination auront la responsabilité de proposer un ou des candidats. La population est également invitée à suggérer des candidats dans les diverses catégories suivantes :

Catégories	Description
Implication communautaire	Le candidat a organisé, participé ou collaboré à des activités sur une base volontaire et bénévole, et ce, pour le compte de la Nation huronne-wendat et de ses membres (ex : événements, comités, services).
Arts et culture	Le candidat s'est illustré dans le domaine des arts (toutes formes confondues), de la culture ou des lettres, particulièrement au niveau de la culture wendat.
Entrepreneur huron-wendat	Entrepreneur huron-wendat qui fait preuve de persévérance, de rayonnement et d'une réussite, à petite ou grande échelle.
Sports et Loisirs	Personne qui s'illustre dans les sports ou dans une activité de loisirs par ses performances ou son rayonnement.
Personnalité jeunesse de l'année	Jeune de 17 ans et moins qui s'est illustré de façon exceptionnelle dans un domaine particulier au cours de la dernière année.

Le Prix **Allié de la Nation** sera cette année un prix de reconnaissance du Grand Chef. Ainsi, le Grand Chef est responsable de choisir le récipiendaire et de lui remettre son prix.

Pour nommer des candidats dans les diverses catégories, il suffit de soumettre des noms de candidats auprès de Johanne Couture, en appelant au (418) 843-3767 ou en écrivant à johanne.couture@cnhw.qc.ca

Voici les règlements :

- Les mises en candidature doivent être reçues entre le 1^{er} mai et le 31 juillet à minuit;
- Une personne peut être nommée dans plus d'une catégorie;
- Les élus et les membres de la nation peuvent présenter des personnes qui n'ont aucun lien avec leur cercle familial;
- Il est obligatoire d'avoir un minimum de deux candidats par catégorie sauf dans le cas de la reconnaissance «Allié de la nation», sans quoi aucun prix ne sera remis dans ladite catégorie;
- Le Cercle des Sages agit à titre de jury et identifiera les récipiendaires, dont les noms seront dévoilés au Gala le 5 septembre;
- Les candidats seront contactés individuellement afin de s'assurer qu'ils ou elles acceptent leur nomination. Les candidats qui acceptent devront signer un formulaire de consentement;
- Une entrevue est effectuée avec les candidats ayant accepté leur nomination, afin de formuler un texte de candidature qui détaille leurs réalisations selon la catégorie dans laquelle ils sont nominés.
- Tous les candidats proposés doivent être des membres de la Nation huronne-wendat;
- Les candidats proposés peuvent être âgés de moins de 18 ans;
- Un candidat peut être éligible à titre posthume.

Pour toute question, prière de communiquer avec madame Johanne Sioui-Couture au 418-843-3767 ou par courriel : johanne.couture@cnhw.qc.ca.

Des médailles honorifiques pour plusieurs membres de la Nation

À l'Hôtel-Musée Premières Nations le 28 mars dernier avait lieu une cérémonie de remise de médailles du Jubilé de Diamant de la Reine. Pour l'occasion, le Secrétaire d'État, Colonel Demers, en remplacement du Lt. Gouverneur du Québec, a remis les médailles aux récipiendaires. L'Association des Vétérans Autochtones du Québec agissait en tant que partenaire de l'Assemblée des Premières Nations (APN), du Aboriginal Veterans Autochtones (AVA) et du First Nations Veterans of Canada (FNVC) comme point de chute pour les nominations pour l'ensemble du pays.

Cette médaille commémorative a été créée dans le cadre des célébrations de 2012 qui marquaient le 60e anniversaire de l'accession au trône de Sa Majesté la Reine Elizabeth II en tant que Reine du Canada. La Médaille du Jubilé de Diamant de la Reine Elizabeth II permet au Canada de rendre hommage de façon tangible et visible à des Canadiennes et Canadiens remarquables de tous âges et de tous les horizons qui ont bâti et continuent à bâtir cette société et cette nation bienveillante, à une province ou territoire ou une collectivité grâce aux services qu'ils rendent, à leur contribution et à leurs réalisations.

Ce fut l'occasion pour reconnaître le mérite de membres de la Nation Huronne-Wendat et Abénakise et de personnes remarquables de la région pour leur contribution soit à la collectivité autochtone ou à leur collectivité ou communauté.

LA MÉDAILLE DU JUBILÉ DE DIAMANT DE LA REINE ÉLISABETH II



28 MARS 2013

Les récipiendaires
Photo: Jean-Louis Régis

Voici la liste des récipiendaires:

- Max Gros-Louis – Politique
- Gaëtan Sioui – Arts et spectacles
- Heather Bastien – Culture, anciens combattants et social
- Joé Juneau – Communautaire et sportif
- Dr. François Gros-Louis – Santé
- Maurice Duchesneau – Communautaire et bénévolat
- Pascal Sioui – Arts et spectacles
- Christian Laveau – Arts et spectacles
- Katrine Canapé-Picard – Humanitaire
- Nicole O'Bomsawin – Culturel et histoire
- Monique Nolett-Ille – Culturel et histoire
- Mélanie O'Bomsawin – Humanitaire
- Michael Benedict – Finance et politique
- André Cloutier – Communautaire et social
- Sgt. Robert Danis – Anciens Combattants
- Sgt. Carlo Gagnon – Social
- Christian Matte – Anciens Combattants
- Claude Provost – Anciens Combattants et communautaire
- Harry Ratté – Anciens Combattants
- Jacques-Denis Simard – Communautaire et social
- France Blais – Santé et communautaire
- Denis Bluteau – Bénévolat et communautaire



Photo: Stéphane Proxak

POW WOW

de Wendake

28-29-30 juin 2013
COMPÉTITIONS DE DANSES ET DE TAMBOURS

LE
WOW
DANS LA
PEAU

ANDRÉE WATTERS GILLES SIOUI / RENÉ WEIZINEAU
MARTIN DESCHAMPS TROW'EM A STONE / GINO HERVIEUX
PASCALE PICARD BAND THE FEATHERS / LAURA NIQUAY

ARTHUR L'AVENTURIER LES PETITES TOUNES
COURSE INTERNATIONALE EN CANOT EXPAIR.CA

Tourisme Québec



CRE
Conférence régionale
des élus
de la Capitale-Nationale

Desjardins
Caisse de Wendake

SCOPE
MAGAZINE



TÉLÉCHARGER L'APPLICATION
IPHONE DE TOURISME WENDAKE
GRATUITEMENT



TOURISME WENDAKE

Expair.ca



GTI
MÉDIAS

Aux Colombie Inc.



INFOS ET BILLETTERIE 418.847.1835 WWW.TOURISMEWENDAKE.CA





POW WOW international de Wendake

Programmation 2013

Vendredi, 28 juin

- 16 h** **Vieux-Wendake**
Ouverture des sites du Pow-wow 2013
- 17 h à 18 h** **Stationnement de Tourisme Wendake**
Ouverture officielle du Pow Wow 2013
Défilé et chants d'ouverture
Discours du Grand Chef
- 16 h à 20 h** **Boulevard Bastien**
Rue des artisans
- 16 h à 20 h** **Place de la Nation**
Espace jeunesse
- 16 h à 20 h** **Stationnement de Tourisme Wendake et salle Kondiaronk**
Espace restauration
- 19 h 30 à 23 h** **Amphithéâtre – Soirée country**
19 h 30 – 20 h René Weizineau (Atikamekw)
20 h 15 – 21 h Gilles Sioui (Wendat)
21 h 30 – 23 h Andrée Watters (Québécoise)

Samedi, 29 juin

- 10 h à 13 h** **Rivière St-Charles – Départ rue Cloutier**
Course internationale en canot EXPAIR.CA
- 10 h à 11 h** **Amphithéâtre de la Nation – Spectacle jeunesse**
Les Petites Tounes
- 10 h à 20 h** **Boulevard Bastien**
Rue des artisans
- 11 h à 20 h** **Place de la Nation**
Espace jeunesse
- 11 h à 20 h** **Stationnement de Tourisme Wendake et salle Kondiaronk**
Espace restauration
Espace campement wendat / Dégustations
- 



12 h à 17 h Stationnement de Tourisme Wendake

Grande entrée des danseurs
Compétitions de danses

14 h Maison longue nationale des Wendat

Remise des bourses de la course en canot

17 h à 19 h Librairie Hannenorak

Lancement de livres

19 h 30 à 23 h Amphithéâtre de la Nation – Soirée des bands

19 h 30 – 20 h	Gino Hervieux	(Innu)
20 h 15 – 21 h	Throw'Em a Stone	(Wendat)
21 h 30 – 23 h	Martin Deschamps	(Québécois)

Dimanche, 30 juin

10 h Église Notre-Dame-de-Lorette

Messe du dimanche

10 h à 11 h Amphithéâtre de la Nation – Spectacle jeunesse

Arthur L'aventurier

10 h à 20 h Boulevard Bastien

Rue des artisans

11 h à 12 h Boulevard Bastien

Compétitions de portage

11 h à 20 h Place de la Nation

Espace jeunesse

11 h à 20 h Stationnement de Tourisme Wendake et salle Kondiaronk

Espace restauration
Espace campement wendat – dégustations

12 h à 17 h Stationnement de Tourisme Wendake

Compétitions de danses

19 h 30 à 23 h Amphithéâtre de la Nation – Soirée Hommage aux femmes

19 h 30 – 20 h	Laura Niquay	(Atikamekw)
20 h 15 – 21 h	The Feathers	(Wendat)
21 h 30 – 23 h	Pascale Picard Band	(Québécoise)



Cameron Lavoie excelle en natation

Cameron a été initiée à l'eau à l'âge de cinq mois où elle a débuté ses premiers cours de natation. Partout où sa famille se rend, s'il y a une piscine, elle est heureuse. Il y a deux ans, ses parents, Tina Leclerc et Daniel Lavoie, ont appris que certaines écoles secondaires offraient un programme de sports-études en natation. Ces écoles demandaient cependant une certaine expérience en compétition. Cameron n'en avait jamais fait donc avant de l'inscrire dans ce programme, ses parents ont décidé de l'inscrire avec le Rouge et Or de l'Université Laval. De cette façon, Cameron pouvait accumuler l'expérience en compétition pour faire ses études dans le programme de natation de l'Académie Saint-Louis. Elle a commencé son entraînement avec le Rouge et Or en octobre 2011. Elle a



Photo de Cameron Lavoie : Tina Leclerc

commencé à apprendre les types de nage pour gravir rapidement les échelons des niveaux supérieurs. Elle a fait quelques compétitions régionales pour ensuite aujourd'hui participer à des compétitions provinciales. Elle aime beaucoup cette dynamique ainsi que ses "coachs" qui lui

permettront de la mener à la réalisation de son rêve de se rendre au Jeux Olympiques un jour. Son programme de sports-études lui demande de s'entraîner six jours par semaine. Cet entraînement intensif porte fruit lors de ses compétitions car elle retranche toujours des secondes au niveau de ses temps et ça lui permet de se dépasser au niveau académique.

Nous sommes fiers de compter parmi nos jeunes Hurons-Wendat une jeune fille qui aspire à des niveaux olympiens et souhaitons à Cameron le meilleur des succès dans ses compétitions!

Précision

Dans notre édition Hiver 2013, l'article sur M. Georges-Albert Gros-Louis présentait un extrait du texte de Marie-France Bédard et non le texte entier. Pour vous procurer le texte d'hommage complet, veuillez communiquer avec Mme Bédard par courriel à mariefrance555@videotron.ca

L'équipe de Dewatha Gros-Louis remporte le Tournoi international de hockey Pee-Wee de Québec

L'Équipe des Citadelles de Québec (AA) a remporté le prestigieux Tournoi international de hockey pee-wee de Québec en février dernier au Colisée de Québec. Le jeune Dewatha Gros-Louis, fils de Niva Sioui et Steeve Gros-Louis, évolue au sein de l'équipe et il a fièrement soulevé la coupe lors de la victoire. Dewatha a pu rencontrer



Photo : Niva Sioui

sur place le célèbre joueur de hockey Joe Sakic, une rencontre qu'il n'oubliera pas de sitôt. Bravo à Dewatha et son équipe pour cet accomplissement mémorable!

Alexane Picard réalise un exploit en patinage artistique



Alexane Picard
Photo : Kassandra Rochefort

Alexane Picard, fille de Karine Picard et François Fournier et petite-fille d'Élise Gros-Louis et Denis Picard, est devenue, le jour de son 14^e anniversaire de naissance en mars dernier, la 22^e patineuse du Club de patinage artistique de Loretteville créé en 1970 à avoir réussi un test de niveau or. Alexane a réussi son exploit en danse sur glace, sa discipline préférée, qu'elle pratique depuis l'âge de 8 ans. Pour y arriver, elle a dû passer 22 danses de différents styles divisées en six niveaux de difficulté. Le programme de tests de danse enseigne entre autres la synchronisation, la musicalité, l'interprétation du rythme ainsi que les habiletés de base du patinage comme les courbes, le contrôle et l'unisson. Alexane a été honorée lors du spectacle de fin d'année de son club de patinage artistique tenu le 7 avril dernier. En plus de recevoir une gerbe de fleurs, son nom a été ajouté sur une plaque commémorative qui sera affichée au Pavillon des sports de Loretteville à compter de septembre 2013. Ses parents, sa sœur Béatrice et ses grands-parents, qui sont très fiers d'elle, la félicitent et l'encouragent à poursuivre dans cette belle discipline, en plus de celle du style libre.

Félicitations à notre équipe de hockey les WENDAT DE WENDAKE, champions de la classe « A » du tournoi de Pessamit

Du 1^{er} au 3 mars dernier
avait lieu le tournoi de
hockey de Pessamit

auquel participaient deux équipes de
Wendake : les Bills et les Wendat.
Félicitations à nos joueurs de l'équipe les
WENDAT dans la classe A (compétition) pour
avoir remporté les honneurs du tournoi! Nos
joueurs ont vaincu l'équipe des Cris de
Waswanipi 6-0 en demi-finale ainsi que
l'équipe les Innus de Malioténam par un
résultat de 5 contre 3 en finale.

Présent pour la durée du tournoi de
Pessamit, le Grand Chef Konrad Sioui a
déclaré : « Nous sommes fiers d'avoir des
joueurs de hockey de talent. Chez nous, le
hockey est un sport très populaire et
j'encourage les jeunes à s'y investir. Nous
avons nos équipes, masculines et féminines



et nous organisons notre tournoi depuis des
années, il faut poursuivre cette tradition ».

Les joueurs de l'équipe des WENDAT
présents lors du tournoi étaient: Maxime
Picard (gardien de but), Haskan Sioui, Jeff
Branchaud, Marc-Olivier Allard, Karl Sioui,
Tim Sioui, Christopher Connelly-Vincent,
Tommy Lefebvre (Abénaki de Wolinak),
Laurent Odjick (Algonquin de Kitigan Zibi),
Jean-Rémy Chantal, Danny Picard et Harold
Chantal.

Un grand merci à l'entraîneur Jacques
Vincent ainsi qu'au porteur d'eau Mathieu
Picard.

JOYEUX ANNIVERSAIRE FRANCINE

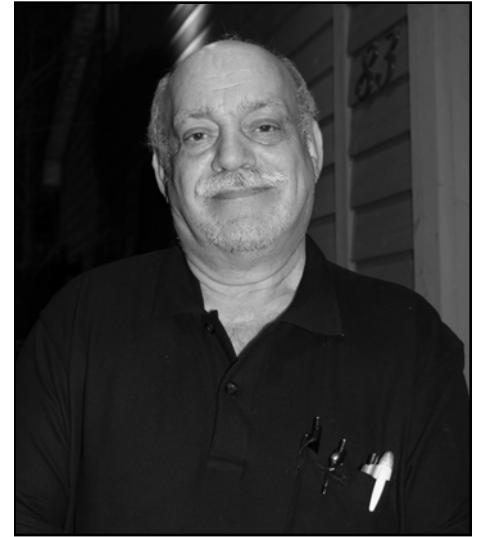


FORTE, PATIENTE ET GÉNÉREUSE
TU ES UNE FEMME DES PLUS INSPIRANTES
NULLE ÉPREUVE NE TE RÉSISTE
TOUJOURS CONFIANTE ENVERS LA VIE
ET MAINTENANT QUE TU RÉCOLTES SES FRUITS
TU DONNES À NOUVEAU...
MERCİ POUR TA PRÉSENCE
TU ES LE PLUS BEAU DES CADEAUX
« Ce n'était rien qu'un peu de miel
Mais il m'avait chauffé le corps
Et dans mon âme il brûle encore
A la manière d'un grand soleil »

Georges Brassens

Serge Sioui se retire après près de 30 ans à la radio de Wendake

Le 26 avril dernier, la radio communautaire de Wendake a fêté le départ de son directeur monsieur Serge Sioui. Près de 80 personnes ont assisté à l'événement qui a eu lieu à la Salle Kondiaronk. Pour l'occasion, un show à saveur country a été présenté en l'honneur de monsieur Sioui.



Serge Sioui

«Après 30 ans, je pense que c'était le temps d'y penser, j'ai eu ma pension au mois de décembre à l'âge de 65 ans. J'ai donc décidé que c'était le temps de prendre ma retraite», a déclaré monsieur Serge Sioui.

Photo : Mélanie Vincent

La Nation huronne-wendat tient à remercier monsieur Sioui pour son implication et lui souhaite une bonne retraite.

Un nouveau conseil d'administration et un nouveau directeur en septembre 2013

Pour ce qui est de la direction de la radio, l'intérim sera assuré par monsieur Éric St-Hilaire jusqu'au mois de septembre prochain. Selon monsieur Sioui, le conseil d'administration de l'organisme communautaire a prévu de faire une réunion des membres à l'automne pour renouveler le conseil d'administration. Ceux-ci auront à choisir le nouveau directeur de la station. Les gens de la communauté intéressés à participer à ce processus peuvent s'informer à ce sujet directement à la radio de Wendake.

Pour suivre la radio sur le net ou pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site internet de la station www.cihw.org.

Félicitations aux nouveaux gradués de l'École nationale de police du Québec!

À Nicolet, le 26 avril dernier, avait lieu la cérémonie de graduation de trois nouveaux jeunes policiers de la Nation huronne-wendat. Nicolas Jean Sioui, Marie-Ève Picard et Nick Robitaille Duchesne ont reçu leur diplôme lors de la soirée, dont le président d'honneur était le directeur de la Police de Wendake par intérim, monsieur Daniel Lavoie.

Pour sa part, le policier Louis-Sylvain Picard était très fier d'avoir pu remettre de ses mains propres le diplôme de sa fille. "Ce fut un moment d'émotions remarquable" a-t-il déclaré.



Nicolas Jean Sioui, fils de Fils de Martine Sioui et de Mario Jean et petit-fils de Jean-Yves Sioui



Marie-Ève Picard, fille de Louis-Sylvain Picard et petite-fille de Roger AD Picard



Nick Robitaille Duchesne, fils de Michel Duchesne et petit-fils de Denise Gros-Louis

Rappelons que le programme de techniques policières était offert par le CDFM huronne-wendat et que nos trois jeunes policiers ont complété leur formation à l'École nationale de police du Québec située à Nicolet.

C'est avec fierté et immense plaisir que la Nation huronne-wendat compte parmi ses membres des jeunes diplômés qui ont choisi une carrière stimulante. Peut-être sauront-ils inspirer d'autres jeunes à suivre la même voie.

Nous souhaitons à nos trois jeunes policiers une longue carrière !



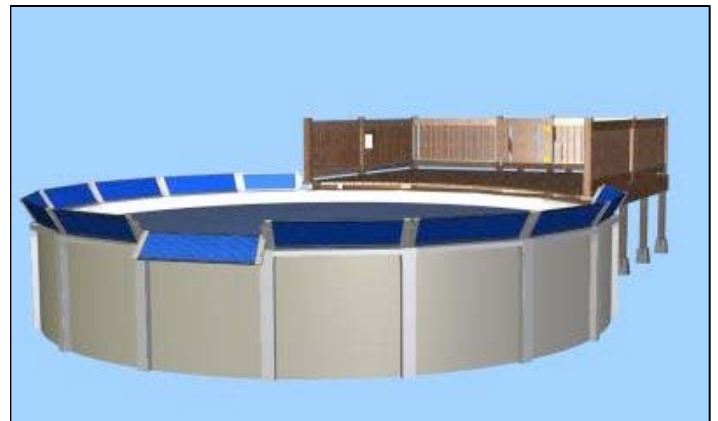
La saison des piscines arrive!

L'été arrive à grands pas, les piscines deviennent attrayantes ! Soyez vigilants et voici quelques conseils de mesures de sécurité émis par Santé Canada :

- Adressez-vous aux autorités pour savoir quels règlements il faut suivre pour installer une clôture autour de votre piscine.
- Construisez une clôture et une porte qui empêcheront les enfants d'entrer dans votre piscine.
- Fermez toujours la porte de la clôture à clé.
- Un adulte doit **TOUJOURS** être présent lorsque des enfants se baignent ou sont près d'une piscine.
- Les enfants de moins de 3 ans et ceux qui ne peuvent pas nager doivent porter un gilet de sauvetage ou un VFI (vêtement de flottaison individuel).
- Envoyez les enfants à des cours de natation et de sécurité nautique.
- Assurez-vous que votre équipement de sauvetage et votre trousse de premiers soins sont près de la piscine.
- Prenez un cours sur la sécurité des piscines, un cours de premiers soins

et de secourisme (tel que la RCR réanimation cardio-respiratoire).

- Ayez une liste de numéros de téléphone d'urgence à côté du téléphone le plus près de la piscine.
- Assurez-vous que les jouets, les meubles de jardin et les outils ne sont pas à côté de la clôture de la piscine. Les enfants peuvent grimper sur ces objets pour entrer dans la piscine.
- Si vous voulez en savoir plus au sujet de la sécurité nautique et des programmes pour apprendre à nager, veuillez appeler la Société canadienne de la Croix-Rouge ou le bureau local de la Société de sauvetage.



Il existe également sur le marché des équipements pour la sécurité des piscines, comme le système « Le gardien de piscine » qui est un système de panneaux avec alarmes qui empêchent les enfants d'aller dans la piscine grâce à des panneaux basculants. Informez-vous!

NOS DISPARUS

RENAUD, Ghislaine



Le 24 mars 2013, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Ghislaine Renaud, épouse de monsieur Daniel Meunier. Elle demeurait à Québec. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants : Isabelle Beulé (Martin Roy) et Stéphane Beulé (Julie Martin); ses beaux-enfants : Camille Meunier, Linda Meunier (Marc-André Savard), Pierrette Meunier (Luigi Azzule), Yvan Meunier (Marlène Tremblay) et André Meunier (Claudine Fortin) ; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants : son frère et ses sœurs : Lise Renaud (Michel Létourneau), feu Yolande Renaud (Jean-Marie Belleau) et Claude Renaud (Nicole Létourneau) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Sincères remerciements au personnel du 7ième étage et au personnel des soins palliatifs de l'Hôpital Laval (IUCPQ) pour les soins prodigués.

REHEL BASTIEN, Suzanne



Le 15 février 2013, est décédée, à l'âge de 85 ans et 10 mois, madame Suzanne Rehel Bastien au Centre de santé et de services sociaux du Rocher Percé de Chandler. Elle était l'épouse de feu monsieur Raymond Bastien demeurant à Chandler. Elle laisse dans le deuil, six enfants: Marc (Chantal), Claudine, Odette (Denis), Edith, Josée (Michel), Johanne (Mariano), un frère: Raynald (Claire), six petits-enfants: Laurence, Jean-Luc, Isabelle, Camille, Antony, Roxane, deux arrière-petits-enfants: Akian, Ozalyk, plusieurs belles-sœurs, beaux-frères, neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et ami(e)s.

SIOUI, Madeleine



Décès de Madeleine Sioui le 24 avril 2013. Elle laisse dans le deuil son mari Robert Pruneau, son fils Daniel Proulx (Annie Fortin), ses filles Odette Proulx (Alain Tremblay) et Manon Proulx (Claude Lafleur). Elle laisse aussi en deuil sa soeur Louissette (Jean-Guy) et ses frères, feu Rosaire (Marianne), Rolland (Nicole), Serge (Ann), Fabien (Lyne Gagné) et Roger (Gisèle) et ses huit petits-enfants et ses deux arrière-petits-enfants Jérémie et Maélie. Repose enfin en paix; maman tu le mérites

TYTLER, Vivian



Le dimanche 17 Février 2013, à sa 80e année. Vivian Tytler (Grolway née) de Pembroke, épouse de feu Andrew Tytler. Mère de Gerry (Donna) de Kitchener et Susan (Darrell Huckabone) de Deep River. Grand-mère bien-aimée de Britnee et AJ. Chère sœur de Grant (Rita) et Ray (Claudia) Grolway. Précédée par ses frères Orval (Marion) Grolway et Clayton (Mary) Grolway.



Secteur Tourilli

VACANCES RÉUSSIES!

tourilli.com



Scott 2000-2013



Mon fidèle compagnon nous a quitté.
Connu et aimé par tous les clients,
Scott faisait parti du Tourilli. Nombreux
sont les plaisirs qu'il m'a apporté à la
chasse, au Tourilli et ma famille.



M.A.CONSTRUCTION

Construction Résidentielle & Commerciale

Tél.: 418.843.0445 | Cell.: 581.999.0445

